



## DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 47 - JANVIER 1999 - 12 Frs

### DOSSIER

# LA GOUTTE D'OR ENTRE HIER ET DEMAIN

● Square Léon, mosquée, équipement musical : des promesses non tenues ● La rue des Gardes deviendra-t-elle une rue de la Mode ? (Pages 12 à 16)

## L'ARCHITECTURE DANS LE 18e : le plus vieux théâtre et le plus récent



Le théâtre de l'Atelier, vedette ce mois-ci de notre rubrique "architecture". (Page 23)



Thierry Nectoux

C'est le Père Noël de la place du Tertre.

Dans le civil, il s'appelle aussi Marcello, chanteur lyrique, et plus prosaïquement Marcel, plombier.

Le Père Noël de Montmartre portait des lunettes

Pages 4 et 10

Histoire  
d'une bavure policière

Page 3

96 logements  
à l'Institut de Soudure

Page 8

Rue d'Orchampt,  
le permis de construire  
contesté a été signé

Page 10

Barbès : bientôt 281  
logements de plus...  
et rien pour les écoles

Page 11

Les quatre bougies  
du Divan du Monde

Page 19

**Pollution SNCF à la Chapelle : le rapport de l'expert**

Page 7



Fol. 50.32713

D1

## Où EN EST LE 18e DU MOIS ?

Comme chaque année, nous faisons ici le point sur la situation du 18e du mois.

### ■ LES COMPTES de 1998

**Recettes : 234 449 F provenant de :**  
• Ventes au numéro : 135 227 F • Abonnements : 48 295 F • Publicité : 16 765 F • Cotisations des adhérents : 14 150 F • Remboursement de trop-perçu de TVA : 20 012 F.

**Dépenses : 221 288 F se répartissant ainsi :**

• Impression du journal : 175 853 F • Envoi aux abonnés : 14 413 F • Frais de fonctionnement de l'association et de la rédaction : 31 022 F.

**Bilan : + 13 161 F.**

(La comparaison avec les chiffres de 1997, publiés dans notre n° de février 98, ne peut pas encore être faite, car les comptes ne sont pas arrêtés à la même date. Notamment, nous ne prenons pas encore en compte ici les ventes du numéro de décembre.)

### ■ LA DIFFUSION

**Diffusion payante totale (abonnements compris) en 1998 :**

Janvier : 1887 • Février : 1941 • Mars : 1733 • Avril : 1643 • Mai : 1921 • Juin : 1851 • Juillet-août : 1961 • Septembre : 1850 • Octobre : 1836 • Novembre : 1809 • Décembre : pas encore connu.

**Moyenne : Année 1996 : 1783. Année 1997 : 1790. Les onze premiers mois de 1998 : 1837.**

La diffusion continue donc de progresser, mais trop lentement.

### ■ QUI SOMMES-NOUS ?

Le 18e du mois a été créé (en novembre 1994), et est rédigé et géré par une équipe d'habitants du 18e, tous bénévoles, qui aiment leur quartier et qui pensent que la démocratie locale commence par une bonne information des habitants. Il est indépendant de toute organisation poli-

tique, confessionnelle ou syndicale. Il ne touche aucune subvention.

Une association a été créée pour éditer le journal : l'Association des amis du 18e du mois. Toute personne intéressée peut y adhérer.

A la suite de l'assemblée générale annuelle, le Bureau de l'association a été renouvelé :

Président : Jamil Brahim. Vice-président : Sylvain Garel. Trésorier : Christian Adnin. Secrétaire : Bertrand Combaldieu. Secrétaires adjoints : Céline Bouttier, Marika Hubert, Noël Monier.

### ■ À NOS ADHÉRENTS ET À NOS LECTEURS

• **Informez-nous** de ce qui se passe dans votre quartier, notamment des activités et projets des associations dont vous faites partie.

• Nous avons besoin d'aide pour la diffusion du journal. (Téléphonez au 01 42 59 34 10.)

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

## Oui à un transport en commun parmi les fleurs

A la suite de l'article sur la Petite Ceinture paru dans notre dernier numéro (page 9), Philippe Durand, de l'association le Petit Ney, et Michel Breisacher, de l'association EPOC (*Ensemble pour Clignancourt*) nous écrivent :

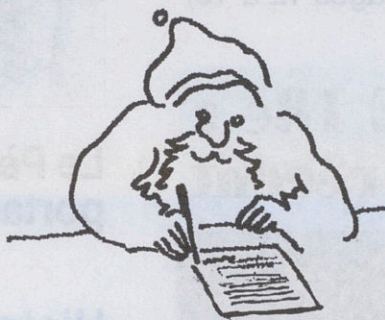
«Parmi les cinq associations (EPOC, Amicale des Locataires de la rue du lieutenant-colonel Dax, Club Loisirs 67, Planète Bleue, le Petit Ney) qui se sont prononcées pour la réactivation d'un transport en site propre, vous avez omis de citer Planète Bleue, association écologique d'éducation à l'environnement.

Les associations mentionnées participent déjà à l'information (article dans le journal le Petit Ney), à la mise en place de plantations végétales et à l'entretien de la voie ferrée entre les Portes de Montmartre et de Clignancourt. Lors de la journée de plantations du 29 novembre dernier, à laquelle vous faisiez référence dans un encadré, outre les jardiniers de Planète bleue, des représentants d'EPOC et du Petit Ney étaient présents avec les riverains de la villa des Tulipes.

La remise en valeur de la voie ferrée et l'implantation végétale ne s'opposent pas. Elles font partie d'un ensemble d'actions pour une revalorisation de ce patrimoine particulier et de l'environnement urbain parisien en général.

Nous souhaitons revitaliser la voie ferrée Petite Ceinture qui peut être progressivement reconquise tant dans sa fonction transport que dans son aspect "jardin urbain". Cette remise en activité peut se faire en fonction de négociations et d'un plan d'aménagement des transports en région parisienne.

Les connexions directes de la voie ferrée Petite Ceinture avec les modes de transport en commun déjà existants sont plus facilement réalisables aux endroits de jonction que dans le cas d'un transport de surface sans relation avec l'existant. Dans le cas de l'implantation d'un tramway sur les Maré-



chaux, les jonctions seront indirectes. Elles nécessiteront également un grand bouleversement des infrastructures et du paysage urbain.

Nous souhaitons une étude comparée des coûts d'implantation d'une remise en service d'un transport (à définir) sur la voie ferrée Petite Ceinture et d'un tramway sur la ligne PC autobus. Au sein des diverses associations écologistes, le débat sur l'avenir de la voie ferrée Petite Ceinture est loin d'être aussi tranché et «majoritaire» que le laisse entendre votre article.»

Michel Breisacher, Philippe Durand

## A propos des centres pour toxicomanes

«Lecteur fidèle du 18e du mois, j'ai suivi à travers vos colonnes la polémique au sujet des centres d'accueil pour toxicomanes et des gens qui demandent leur fermeture.

Pour ma part, je ne crois pas que ces centres ne fassent rien d'autre qu'offrir un lit ou un café au lait aux toxicomanes. Par la force des choses, leur rôle ne peut pas se limiter à cela. Mais même si c'était le cas ?

Les "braves gens" de la Chapelle se déchainent. Offrir un lit à ceux qui n'ont pas où dormir, un peu de chaleur à des gens qui vivent dans la rue, quel crime ! Ces gens sont des toxicomanes ! Les toxicomanes seraient-ils des hommes ? Non, trois fois non, disent les "braves gens".

Ces "braves gens" nous expliquent qu'ils veulent fermer les centres

d'accueil, mais que bien sûr ils seraient favorables à des centres de soins. Mais je ne les crois pas. Car je les connais, j'habite dans ce quartier, je discute avec certains d'entre eux. Ils se disent favorables à des centres de soins parce qu'il n'y en a pas, alors ça n'engage à rien... Oui, je les connais. C'est la même sorte de "braves gens" qui, il y a deux ans, avaient lancé une pétition contre la présence des Restos du cœur cité de la Chapelle, sous prétexte que les usagers de ces Restos stationnaient dans la rue en parlant fort. Des pauvres qui parlent sous les fenêtres des "braves gens", quelle horreur !

Et c'est la même sorte de braves gens qui, tout récemment, dans le 13e, ont réussi à empêcher l'ouverture, par l'association "la Mie de pain", d'un refuge pour SDF (oui, pour SDF, pas pour toxicomanes). Ce refuge n'ouvrira pas, car le maire du 13e a cédé aux pressions des riverains (inquiets sans doute de la chute éventuelle du prix de l'immobilier aux abords de ce centre).

Malheur, malheur à ceux qui, à un moment de leur vie, ont perdu pied et qui ont sombré dans la drogue, dans l'alcool, ou simplement dans la misère ! Les droits de l'homme, le droit à un abri, à un peu de chaleur, à un peu de fraternité, ne sont pas pour eux, car aux yeux des "braves gens" ce ne sont pas des hommes ! Ce ne sont pas des hommes car ils ne sont pas comme nous, disent les "braves gens" !»

Guy Marin

## Sur l'escalier

«Dans votre dernier numéro, la photo de dernière page n'a certainement pas été prise, comme vous l'indiquez, de l'appartement de Marie Daude rue André Del Sarte : on y distingue un café qui se trouve en haut de la rue Muller.»

S.B.

En effet. La photo a été prise sur les escaliers Utrillo. Nous avions d'abord envisagé de publier une photo prise effectivement dans l'appartement. Nous avons ensuite changé la photo... sans changer la légende.

## L'AIR DU TEMPS

### Sans nom

Son prénom, c'était Stéphane. Son nom, personne ne le connaissait. Son âge, difficile à dire : la misère, ça fait vieillir vite. Il n'avait pas de papiers. Il essayait de survivre à la Goutte d'Or, du côté de l'église Saint-Bernard, faisant appel à l'aide des voisins, des passants. C'était un SDF.

Une nuit de fin novembre, une de ces nuits où il a gelé si fort, un autre SDF du coin l'a invité à partager son abri : un cuisinier travaillant dans le quartier l'avait autorisé à dormir dans sa camionnette pour se protéger si peu que ce soit du froid. Stéphane a accepté. La solidarité, entre miséreux, ça existe.

La camionnette était garée rue Cavé. Au matin, son compagnon d'infortune s'est levé. C'était un dimanche. Stéphane dormait encore, semblait-il. L'autre est sorti. Il est revenu vers midi. Stéphane n'avait pas bougé. Il était mort. De froid, probablement.

On en a à peine parlé dans les journaux. La plupart des voisins eux-mêmes ne l'ont pas su. C'était un mort sans nom.

Noël Monier

## PETITES ANNONCES

■ Association pour l'accompagnement scolaire et les loisirs (sport, culture...) cherche animateurs bénévoles. Tél. 01 42 52 69 48.

■ Atelier de la Butte Française Nielly cherche pastellistes pour association "Les Pastellistes de Montmartre". Tél. au 01 42 23 81 82.

**Le 18e du mois. Rédaction, abonnements, publicité :**  
38 rue Léon, 75018 Paris.  
Tél 01 42 59 34 10.  
Fax 01 42 55 16 17.

• Adresse du site Internet : <http://www.multimania.com/dixhuit>  
Courrier : dixhuit@multimania.com

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Bernard Boudet, Philomène Bouillon, Blandine Bouret, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Alexandrine Cohen, Bertrand Combaldieu, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Vincent Gerbet, Michel Germain, Thibaut Jaulin, Cécile Larmaraud, Marie-Pierre Larriqué, Susana Lastreto, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Sandra Mignot, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Elisabeth Piquet, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Sabadel, Valérie Stafetta, Michèle Stein.

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois.

# Les trente-six heures de Nadia et ses amies entre les mains des policiers

**Malgré leurs réticences initiales, les services de police ont dû ouvrir une enquête sur les brutalités dont quatre jeunes filles ont été victimes de la part de policiers de l'arrondissement.**

Trois semaines après les faits, Nadia Hani n'est toujours pas remise des trente-six heures infernales qu'elle a vécues avec les services de la police. Elle raconte longuement, mime des scènes, évite de peu les larmes. Son visage a perdu ses méchantes marques mais elle est inquiète pour son oeil droit et ses foudroyantes migraines. De jour comme de nuit, elle se refait le film. Sans arrêt, comme une obsession...

Samedi 28 novembre, Nadia, ses deux sœurs Haoitif et Asmaa - toutes les trois résidant dans le 18e - et leur copine Ahlame (elles ont entre 22 et 26 ans) passent la soirée à l'*Epoque*, un bar-karaoke du 38 boulevard de Clichy, au coin de la rue Germain Pilon. Ce n'est pas la première fois qu'elles viennent dans ce bar, et Nadia y a déjà participé au concours de chansons.

Il est près de 4 heures du matin. L'animatrice - bénévole - passe faire la quête. Le groupe refuse de donner de l'argent. «*On l'avait déjà fait*», précise Nadia. Elle ne cache pas qu'il existait déjà une rivalité, vocale notamment, entre elle et l'animatrice. Le ton monte et «*un crépage de chignons*» éclate. Vite maîtrisé par le videur. Les jeunes filles décident de quitter le lieu. C'est alors que deux hommes et une femme interviennent pour leur en empêcher.

Elles ignorent que ces trois personnes sont des policiers, hors service ce soir-là, appartenant à la brigade anti-criminalité (Bac) du 18e. Une vidéo du bar prouverait, selon l'avocat de Nadia, qu'ils n'ont pas décliné leur qualité de policier, contrairement à ce qu'ils ont affirmé.

ment à ce qu'ils ont affirmé.

A l'*Epoque*, on en vient aux mains, une des jeunes filles est projetée à terre. Dans la panique générale, Nadia blesse la policière avec un tesson de verre. (Légèrement atteinte près de la lèvre, celle-ci aurait bénéficié d'un arrêt de travail de deux jours.) Finalement, elles quittent le café et se retrouvent dans une rue voisine, la cité du Midi. Une impasse, dans tous les sens du terme.

Des sirènes de police hurlent, elles ne pensent pas être concernées. Erreur ! Des agents en uniforme procèdent à une interpellation très "musclée". Une des sœurs, menottée, est projetée la tête dans le caniveau et s'évanouit. Les autres filles reçoivent des coups de matraque et de pied. Nadia, l'aînée, est particulièrement visée par la rage policière. Celui qui assène les coups avec le plus de violence n'est autre qu'un des policiers présents dans le café, «*le grand blond*», comme dit Nadia. L'oeil, la pommette et le corps sont gravement atteints. Un des policiers en tenue intervient d'ailleurs pour «*arrêter le massacre*».

Les quatre jeunes filles se retrouvent ensuite à l'hôtel de police de la rue de la Goutte d'Or. Nadia raconte



**Nadia Hani photographiée quatre jours après l'affaire.**

que le grand blond, toujours hors service (sic), est venu la voir pour lui dire que «*ça a été un plaisir de jouer au*

*foot avec (sa) tête de bougnoule*». Pendant une trentaine d'heures, elles sont baladées d'un commissariat à l'autre (rue Marcadet, rue de Clignancourt). On ne leur donne à manger que dimanche soir (alors que leurs parents ont apporté des vivres vers 17 h). Nadia, dont l'oeil commençait à se fermer, n'est transportée qu'après plusieurs heures à l'Hôtel-Dieu.

Le lundi midi, une fois relâchée, Nadia court à l'Inspection générale des services (IGS). A deux reprises, ce service, chargé d'examiner les plaintes des citoyens à l'égard de la police, refuse d'enregistrer celle de Nadia. Il faudra l'intervention de SOS Racisme, les articles dans la presse (*Libération*, puis France 2, *le Parisien*, *le Monde*...) pour que l'IGS fasse son travail. Le policier visé par les plaintes ("le grand blond") a été suspendu et placé en garde à vue le 17 décembre. Selon un de ses supérieurs, ce policier était «*bien noté*» et n'avait pas la réputation d'être raciste.

Une confrontation a réuni tous les protagonistes à l'IGS.

A l'heure où nous bouclons ce numéro, nous ne connaissons pas le résultat de cette enquête préliminaire, qui permettra ensuite à un juge d'ouvrir une instruction.

Habitué à plaider ce genre d'affaire, l'avocat des jeunes filles, Me Tricaud, constate que «*la légalité républicaine ne règne pas dans les commissariats*». «*Pour la première fois de ma vie*, explique Nadia qui a toujours vécu en France (et qui travaille à la SNCF), *je me suis sentie étrangère. Le policier a détruit quelque chose en moi. Je suis prête à me battre jusqu'au bout*».

Lors du karaoke, Nadia avait interprété, sous les applaudissements, *I will survive* (en français, «*je vais survivre*»)...

Noël Bouttier

## NOTRE AVIS

### On a le droit d'être exigeant envers les policiers

Le passage à tabac de quatre jeunes filles par des policiers du 18e survient trois mois et demi après un autre passage à tabac, celui de Tarek Saïd au commissariat de la rue Marcadet (voir notre dernier numéro) : cela fait beaucoup.

Dans les deux cas, on trouve au tout début de l'affaire un incident mineur et qui aurait dû le rester. Et quelles qu'aient été les circonstances, elles ne justifient pas les brutalités exercées par des policiers.

Les policiers font un métier difficile. Ils sont confrontés quotidiennement au malheur, au sordide, souvent à la violence. Il se font

parfois insulter sans raison. Tout cela, nous le savons. Leur rôle est important, et presque quotidiennement on constate les attentes de la population à ce sujet. Nous sommes prêts à les soutenir quand ils réclament de meilleures conditions de travail, une meilleure organisation, des effectifs et des salaires convenables.

Mais le public a le droit d'être exigeant envers eux, parce qu'ils disposent d'une autorité, et de moyens de contrainte sur les individus, que la société leur a confiés. On a le droit d'exiger qu'ils fassent preuve de sang-froid, et qu'ils n'usent de la force que dans la mesure où c'est indispensable.

Oui, lorsqu'une violence injustifiée est le fait d'un policier et non d'un simple citoyen, c'est une circonstance aggravante (ainsi que le dit d'ailleurs la loi), car les policiers représentent la force publique, et on ne peut pas admettre que cette force publique soit dévoyée.

On doit malheureusement souligner un autre point commun entre les deux affaires : dans les deux cas, les victimes sont d'origine arabe.

A travers toute la France, dans l'immense majorité des affaires où des policiers sont mis en cause pour des brutalités ou des "bavures", les victimes, malheureuse-

ment, ont le type arabe (ou noir). Et qu'on ne nous serve pas le couplet "immigration = délinquance". Ni Tarek, ni Nadia et ses amies n'étaient des délinquants.

Il existe, c'est un fait, à travers toute la France un contentieux social global entre les jeunes issus de l'immigration et la police. Si, dans nos quartiers, des affaires comme celles-ci devaient se renouveler, on pourrait craindre qu'elles entraînent un jour des réactions massives, comme ce fut le cas récemment à Toulouse.

Sur ce plan-là aussi, on a le droit d'exiger des policiers qu'ils soient irréprochables.

## Atelier de la Butte

Cours de dessin, peinture, sculpture pour adultes, adolescents et enfants (à partir de 4 ans)



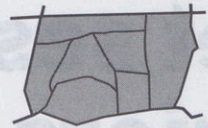
5, rue Feutrier 75018 Paris

Parking, Métro : Anvers / Château Rouge

Contact : Françoise Nielly

Tél. / Fax : 01 42 23 81 82

Portable : 06 12 78 56 40



# L'armée des Pères Noël a pris possession des vitrines du 18<sup>e</sup>



## Françoise Massaly, peintre de vitrines de Noël

Nattes brunes au vent sous son bonnet péruvien, poncho flottant sur les bottes fourrées, bien emmitoufflée contre les frimas de décembre, Françoise Massaly est installée sur le trottoir, le nez contre la longue vitrine du *Makila*, le grand café à l'angle des Poissonniers et de la rue Marcadet. Peintre en vitrines de Noël, Françoise est à pied d'œuvre.

Elle brosse à longs traits d'acrylique ou figole les petits détails au pinceau. Sur les vitres apparaissent palmes et frondaisons, lacs bleu-lagon, oiseaux en plein vol, la lune et ses étoiles... et des fleurs à profusion en volutes et arabesques. Sept heures de rang, pas moins, sur le trottoir... et le *Makila* a revêtu son bel habit de fête, cette année encore comme tous les ans depuis quatre ans.

### «Vous m'en faites une ?»

Quelques jours plus tard, Françoise enfourche de nouveau sa monture (un vélo nommé «Caramelle») et se plante un peu plus loin dans la rue des Poissonniers, devant le *Mohamedia*, un petit café africain. Des cases jaune paille et des dames en bouffes naissent au bout de ses pinceaux. Ici, petite vitrine, petit temps, pas plus de trois heures.

On peut aussi voir une vitrine peinte par Françoise au restaurant *L'Ambassadeur*, 96 rue Philippe de Girard.

Tout a commencé il y a onze ans. Béarnaise de Paris depuis 1984, montée à la capitale pour des études d'art, Françoise, qui habite rue Gustave Rouanet, passait un jour rue du Poteau. Elle est entrée, un coup de tête, dans

une boulangerie demandant s'ils voulaient une vitrine peinte. Ils ont dit oui. Elle l'a faite. Passa une dame africaine qui tenait un restau rue du Ruisseau. «C'est joli, vous m'en faites une ?». Elle l'a faite. Un autre chaland passa. «C'est joli. Et moi ?» Et voilà, c'était parti.

### Vingt en un mois

Depuis onze ans donc, en novembre-décembre, Françoise peint des vitrines de Noël, jusqu'à vingt en un mois, petites, grandes, à l'intérieur, à l'extérieur... Elle préfère à l'extérieur pour pouvoir causer avec les passants tout en travaillant.

Elle a ses clients fidèles comme le *Makila*, qui l'attendent et qui jamais n'iraient réclamer ailleurs. Beaucoup sont des commerçants africains ou nord-africains. Et Françoise, qui n'aime pas faire «classique» avec neige en flocons et Pères Noël en goguette, en profite pour peindre un décor en rapport avec le lieu, rappelant le soleil et la lumière de là-bas.

Le reste de l'année ? Françoise garde des enfants, anime des stages, dirige un centre de loisirs l'été, dans le sud. Et puis, elle peint : des paysages, des portraits à la commande, des décorations de façades ou de chambres d'enfants... Elle joue aussi de la musique, flûte et piano, elle pratique la danse africaine.

Toujours en mouvement, toujours prête à de nouvelles rencontres, voyageant dans Paris chez ses Tamouls, ses Sénégalais, ses Bretons ou ses Marocains, souriante, ouverte, peintre de Noël.

Marie-Pierre Larrivé

C'est une tradition : chaque année, en décembre, les vitrines de nombreux magasins s'ornent de peintures - qui disparaîtront à la mi-janvier - célébrant Noël et la nouvelle année. Peintures parfois naïves, parfois habiles. Quelquefois, hélas, plutôt vulgaires, mais quelquefois aussi pleines de charme...

Cafés et restaurants sont les plus nombreux à se décorer ainsi, mais des coiffeurs, boulangers, marchands de journaux, volaillers, voire agents d'assurances sacrifient aussi à la tradition.

Des Pères Noël de toutes sortes ont ainsi envahi les vitrines du 18<sup>e</sup> : portant des cadeaux, patinant, faisant la fête, ou même franchement égrillards (comme au *Sancerre*, rue des Abbesses, surmonté d'un Père Noël troussant une jeune femme), en patins, en fauteuil à bascule (comme chez le marchand de journaux de la rue Riquet), et encore en gondole (comme au restaurant *Piccola Strada* rue Yvonne Le Tac)...

D'autres vitrines font preuve de beaucoup d'originalité.

En voici quelques-unes qui nous ont plu, au hasard des quartiers...

**Geneviève Bachellier, figure connue de la Goutte d'Or, a peint plusieurs vitrines dans le quartier, entre autres celle du supermarché Franprix, rue de la Goutte d'Or, et (ci-contre) celle du restaurant qui se trouve à l'angle de la rue des Gardes, avec ces trois rois mages sur un tapis volant.**



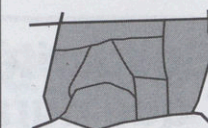
Une des vitrines du *Makila*, café rue des Poissonniers (peinte par Françoise Massaly).



Ce Père Noël a une bonne tête (boulangerie «la Maison du Pain», 138 bd Ney, près de la Porte Montmartre).



Au café «le Carillon», à l'angle de la rue des Abbesses et de la rue des Martyrs.



# La réforme de la police parisienne entrera en vigueur en avril

C'est en avril qu'entrera en application la réforme de la police parisienne, préparée par le ministère de l'Intérieur et le préfet de police depuis plus d'un an. Ce projet est maintenant définitivement adopté, après

## • L'organisation actuelle

Actuellement, la police à Paris est répartie, pour l'essentiel, en deux grands services :

**1. La police judiciaire :** comme son nom l'indique, elle est chargée des enquêtes au service de la justice.

Certains services de PJ sont centralisés au niveau de la préfecture de police : brigade des «stups», criminelle, brigade de répression du banditisme (BRB)...

D'autres sont répartis entre six districts, couvrant chacun plusieurs arrondissements de Paris. Des policiers du district de PJ sont actuellement installés à l'hôtel de police de la rue de la Goutte d'Or.

D'autres services de PJ enfin travaillent dans les commissariats de quartier (commissariats «de police judiciaire et administrative») où les habitants doivent s'adresser lorsqu'ils ont une plainte à déposer, un vol ou une perte de papiers à signaler, etc... Dans le 18<sup>e</sup> il y a quatre commissariats de quartier : 5 rue Achille Martinet (quartier Grandes Carrières), 122 rue Marcadet (quartier Clignancourt), 50 rue Doudeauville (Goutte d'Or), 10 rue Raymond Queneau (Chapelle). Ils sont fermés la nuit.

**2. La Sécurité publique** regroupe les policiers (en uniforme ou en civil) chargés d'assurer l'ordre et la sécuri-

été dans tous les domaines (circulation, police-secours, surveillance et intervention en flagrant délit contre la délinquance...).

Les agents de la Sécurité publique dépendent du commissariat central d'arrondissement, dont le siège dans le 18<sup>e</sup> se trouve 79 rue de Clignancourt (01 53 73 63 00), et dont le chef est le commissaire Maucourant. Ce commissariat d'arrondissement fonctionne 24 heures sur 24.

Plusieurs postes ou vigies de police dépendent de ce commissariat d'arrondissement. La principale vigie de police est installée 74 bis rue du Mont Cenis, dans le bâtiment de la mairie. D'autres sont installées dans des locaux où les policiers de la sécurité publique voisinent avec ceux de la PJ (rue de la Goutte d'Or, rue Achille Martinet, rue Raymond Queneau...).

C'est au commissariat central d'arrondissement de la rue de Clignancourt qu'il faut téléphoner (ou venir) pour signaler des délits ou infractions en cours et pour demander secours. Mais ce n'est pas là qu'il faut se rendre, actuellement, pour déposer plainte : les plaintes ne sont reçues que dans les commissariats de quartier de police judiciaire, qui pour le moment ne dépendent pas du commissaire central d'arrondissement.

## • La nouvelle organisation

• Pas de changement pour les services centralisés de la PJ : stups, criminelle, BRB...

• Les six districts de police judiciaire sont réorganisés en trois divisions, couvrant donc chacune un territoire plus étendu. De ce fait, il est possible que les services de PJ qui se trouvent actuellement dans l'hôtel de police rue de la Goutte d'Or déménagent.

• Il est créé trois districts

d'ordre public et circulation. Les policiers de ce service assureront notamment la surveillance et l'encadrement des manifestations, la protection des bâtiments officiels et des personnalités, le transport des détenus. Conséquence : on ne devrait plus, en principe, retirer des policiers des arrondissements pour ces tâches.

• Dans chaque arrondissement, il y aura désormais un



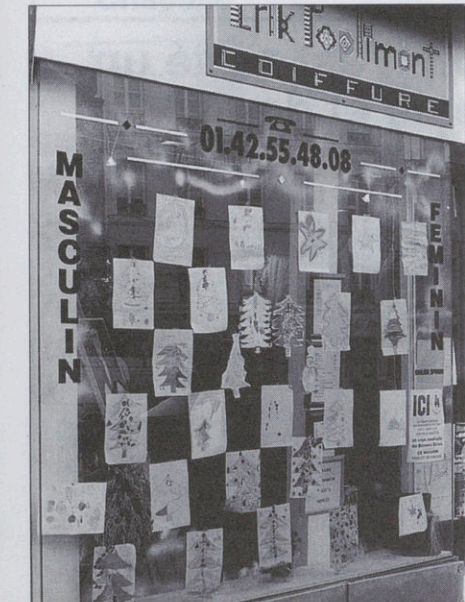
Objectif proclamé : rapprocher la police des habitants.

commandement unique. Les commissariats de quartier travailleront sous les ordres du commissaire d'arrondissement et en liaison avec le commissariat central. Les habitants pourront trouver 24 heures sur 24 un lieu où s'adresser pour quoi que ce soit qu'ils aient à demander à la police.

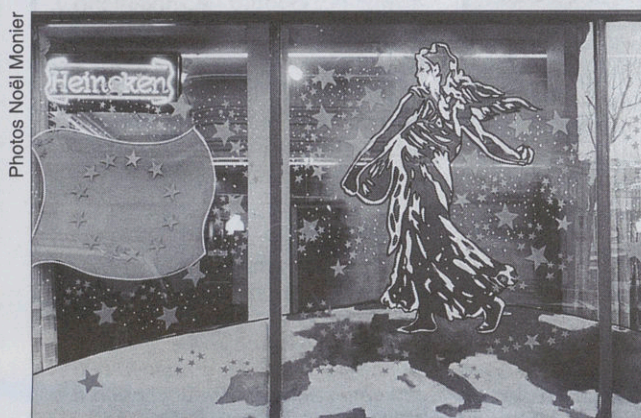
Dans le cadre du commissariat d'arrondissement (dénommé «police urbaine de proximité») seront assurées trois grandes tâches : le service de la voie publique (circulation, stationnement), la police de quartier, et le service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire.

Diverses questions n'ont pas encore de réponse : quelle sera l'organisation concrète des commissariats de quartier ? y aura-t-il davantage d'îlots, et circuleront-ils à pied ? des vigies de police seront-elles réouvertes ou développées ? que deviendront les BAC (brigades anti-criminalité) ? etc...

• Ces commissariats centraux d'arrondissement seront coordonnés, du point de vue administratif, dans le cadre de six secteurs groupant chacun plusieurs arrondissements. Il y aura un secteur 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>. Mais cela n'a de conséquence que du point de vue de l'organisation interne de la police, et ne concerne pas le public.



Ce coiffeur de la rue Lepic a préféré orner sa vitrine de dessins d'enfants.



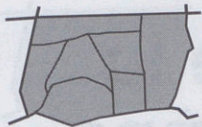
Le Renato, rue Lapeyrère, a célébré l'euro avec une Semeuse de pièces de monnaie et le drapeau étoilé.



Des comètes tournoyant dans tous les sens au café le Nord-Sud, place Jules Joffrin.



Ces bonshommes de neige dansent le tango au café le Championnet, près du métro Guy Môquet...



## Claude Lambert conseiller délégué à l'Hôtel de Ville

Claude Lambert, un des leaders RPR du 18e, vient de se voir confier par Jean Tibéri la charge de "conseiller délégué, chargé de la vie locale".

La responsabilité de la "vie locale" était attribuée à Jean-Louis Debré jusqu'à la démission de celui-ci du Conseil de Paris l'an dernier.

• A noter également que Claude Lambert a été chargé de la responsabilité de la permanence récemment installée par le RPR dans le quartier de la Chapelle, 4 rue du Canada (ouverte le jeudi de 17 h 30 à 19 h). Le RPR n'avait pas de local auparavant dans ce quartier où, lors des dernières élections législatives, Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF) était le candidat unique UDF-RPR.

## Le FN du 18e fidèle à Le Pen

Dans la guerre interne au Front national qui oppose lepénistes et mégrétistes, les responsables du 18e se sont rangés du côté du fondateur du parti d'extrême-droite. Ce n'est pas une surprise : Martine Lehideux, qui fut longtemps le leader du FN dans le 18e, est l'un des plus fidèles soutiens de Le Pen. Jean-Pierre Revau, candidat aux législatives dans la 17e circonscription (qui couvre le nord-ouest du 18e arrondissement et une partie du 17e) fait également partie du sérail du chef. Il est trésorier général du FN. Une fonction que Le Pen n'a pu confier qu'à un dirigeant en qui il a une confiance absolue.

Quant à Patrice de Blignières, seul élu FN à siéger au conseil d'arrondissement du 18e (et qui était candidat dans la 19e circonscription, celle de la Chapelle et de la Goutte d'Or), il est président de la commission de discipline du parti. C'est lui qui a été chargé par Le Pen de remettre aux chefs mégrétistes la convocation devant le comité exécutif, qui a décidé leur exclusion.

## Le nouveau journal gratuit de Folch

Distribué gratuitement à 30 000 exemplaires, un nouveau journal a fait son apparition ce mois-ci : "Coup d'œil sur Montmartre". Nouveau ? Pas tant que ça. C'est une nouvelle mouture de "J'habite le 18e", publié par Arnaud Folch.

Celui-ci, issu de l'extrême-droite (ancien journaliste à Minute) a des ambitions politiques et s'est présenté plusieurs fois aux élections dans le 18e. Ces derniers temps, on l'a beaucoup vu en compagnie de Patrick Stefanini (RPR). Il dit vouloir, avec ce journal, «offrir aux commerçants la possibilité de se faire mieux connaître».

Quant à la rédactrice en chef, Christine Duchemin-Melot, c'est elle qui anime chaque semaine le "café psycho" au Métro, place des Abbesses.

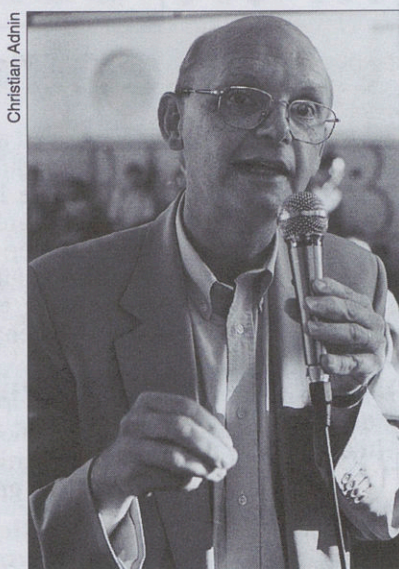
## Le festival de Solidarité Génération n'est resté un "festival fictif" que durant deux mois et demi.

Dans différents cafés du 18e, ainsi qu'au Théâtre des Deux Anes et sur le podium du MCM Café, des groupes de musiciens et des comédiens ont participé du 4 au 7 décembre au deuxième "festival Talents en herbe" de l'association Solidarité Génération.

Le premier festival de cette association avait eu lieu, rappelons-le, pendant la campagne des élections législatives 1997, et avait permis au candidat RPR Patrick Stefanini de se mettre en vedette.

De même, cette fois-ci, le programme de ce deuxième festival distribué dans les boîtes à lettres à Montmartre était préfacé (avec photo) par le président d'honneur de Solidarité Génération, qui est... M. Stefanini. Celui-ci confirme ainsi sa volonté d'être présent dans le 18e sur tous les terrains, y compris le terrain culturel.

L'histoire de ce deuxième festival avait été marquée par un accrochage particulièrement vif entre élus parisiens de droite et de gauche. En septembre dernier, le maire de Paris, M. Tibéri, avait en effet proposé au conseil d'arrondissement du 18e et au Conseil de Paris de voter une subvention de 50 000 F à Solidarité Génération pour ce festival, dont le dossier présenté aux élus indiquait qu'il avait eu lieu du 24 au 28 juillet



Patrick Stefanini, président d'honneur de "Solidarité Génération".

au MCM Café du boulevard de Clichy. Or les élus de gauche du 18e, ayant pris des renseignements, avaient constaté que, contrairement à ce qu'affirmait le dossier présenté, ce festival n'avait pas eu lieu.

Au Conseil de Paris, ils avaient vivement protesté, ce qui n'avait pas empêché la majorité de droite de voter la subvention<sup>1</sup>. Les élus de gauche avaient alors demandé au préfet un "contrôle de légalité" de

ce vote. La presse avait parlé de "festival fictif".

Ce deuxième festival de "Solidarité Génération", après avoir été annoncé (faussement) comme s'étant déroulé en juillet, a donc finalement eu lieu en décembre, deux mois et demi après le vote de la subvention. Il semble d'ailleurs avoir été organisé un peu dans la précipitation : à la mi-novembre, diverses associations du 18e œuvrant dans le domaine culturel recevaient des coups de téléphone de Solidarité Génération, leur demandant si elles connaissaient des jeunes artistes susceptibles de se produire dans un tel festival.

Les habitants du 18e n'ont d'ailleurs été informés que très tardivement : beaucoup d'entre eux n'ont trouvé le programme du festival dans leurs boîtes aux lettres que le 4 au matin, c'est-à-dire le jour même où il commençait. ■

1. Une subvention de 50 000 F pour une activité culturelle de ce type est une somme relativement importante. A titre de comparaison, le festival "Montmartre en Europe", organisé en juin par UVA 18, a reçu 40 000 F de subvention ; cette subvention n'a été votée qu'en décembre, soit six mois après le festival, et ne sera sans doute versée que dans plusieurs mois.

## Une occupation qui finit mal

Interpellé après l'occupation (durant quelques heures) de St-Jean-de-Montmartre, Diawara est maintenant condamné à un an de prison ferme.

Le 18 mars 1998, une trentaine de Sans-papiers ont occupé l'église St-Jean-de-Montmartre, place des Abbesses (voir le 18e du mois avril 98). L'action n'a duré que quelques heures mais, pour plusieurs d'entre eux, elle a des conséquences dramatiques. En particulier pour Diawara Cheikné.

Dix jours après l'occupation de St-Jean, Diawara et onze autres Maliens en situation irrégulière, dont plusieurs interpellés par la police à cette occasion, sont embarqués de force sur un avion d'Air-Afrique en partance pour Bamako. Malgré les menottes et les bâillons, ils protestent, ils se débattent. Choqués, plusieurs passagers se joignent à la contestation. Et, comme c'est son devoir, le commandant de bord fait débarquer les douze expulsés.

Furieux, les services du ministère de l'Intérieur traînent les Maliens devant le tribunal correctionnel de Bobigny pour refus d'embarquement. A cause des erreurs et des incohérences du dossier d'accusation, les juges font relâcher les prévenus pour vice de procédure.

Le Parquet fait appel. Contre Diawara, l'avocat général réclame quatre mois d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction du territoire. Stupeur, le verdict de la cour d'appel tombe il y a cinq semaines : Diawara est condamné à un an de prison ferme et cinq ans d'interdiction du territoire. Il est immédiatement emprisonné à Fleury-Mérogis. Les autres sans-papiers écopent de trois à six mois ferme mais sont provisoirement laissés en liberté.

Des comités de soutien se sont organisés<sup>1</sup>, une pétition circule pour demander la libération de Diawara, et protester contre ces condamnations sans précédent (dans de telles affaires, le "tarif" est le plus souvent de un à trois mois, parfois avec sursis) qui frappent des hommes dont le tort est d'avoir demandé publiquement des papiers pour vivre et travailler légalement en France.

Sylvain Garel

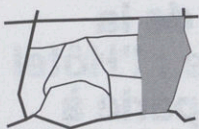
1. Collectif des sans-papiers de Montreuil, c/o MRAP, Maison des Associations, 35 av. de la Résistance, 93100 Montreuil..

## L'autobus PC va être équipé pour les handicapés

Un système destiné aux personnes à mobilité réduite va être installé sur la ligne d'autobus PC : il s'agit d'une palette rétractable qui permet aux fauteuils roulants d'accéder à l'intérieur du bus. Mais cela suppose un aménagement des arrêts : il faut rehausser le trottoir à l'emplacement de la portière, faciliter le cheminement des fauteuils jusqu'à cet endroit, etc... La RATP annonce que 60 points d'arrêt de cette ligne (sur 143 au total) vont être progressivement équipés à cet effet, dont quelques-uns sur le boulevard Ney.

Ce système ne fonctionnera que si le bus s'arrête exactement à l'endroit prévu, c'est-à-dire s'il n'y a pas de voitures en stationnement illicite qui l'en empêchent. Ce qui pose la question de la circulation des bus sur les boulevards en "site propre", c'est-à-dire dans un couloir séparé.

On peut d'ailleurs se demander si cette possibilité de monter dans le bus PC (ou un autre) en fauteuil est la meilleure solution, et s'il ne serait pas préférable d'imaginer un système de transport de porte à porte pour les handicapés. Il existe une forte demande en ce sens. Mais la question du prix entrave pour le moment le développement de tels systèmes.



## Pollution par les locos diesel : le rapport de l'expert du ministère des Transports

Pierre Chemillier, ingénieur des Ponts et Chaussées, a remis le 18 décembre son rapport sur la pollution atmosphérique engendrée par les locomotives diesel du dépôt de Paris-Villette, à côté du quartier de la Chapelle. Il avait été chargé de cette mission par le ministre des Transports un mois auparavant, après qu'un nuage de fumée particulièrement intense eut envahi la cour de l'école rue de Torcy le 13 novembre, provoquant une crise d'asthme sérieuse chez un élève qui avait dû être évacué (voir notre dernier numéro).

Conclusions du rapport : il confirme l'existence d'un risque pour la santé ; il estime que les mesures prévues par la SNCF sont suffisantes en ce qui concerne les petites motrices de manœuvre, mais tout à fait insuffisantes pour les grosses locomotives diesel de ligne. Pour ces dernières, il estime « qu'il n'y a pas de solution au problème qui ne serait pas fondée sur leur départ du site ». Il propose plusieurs solutions ; il expose les difficultés et les avantages de chacune en termes de faisabilité et de coût.

Toutes ces solutions, indique-t-il, auront des conséquences sur le travail des agents de la SNCF (agents de maintenance, conducteurs). « Il faudra examiner ces conséquences sociales avec soin et les traiter convenablement. »

Sur chacun de ces points, M. Chemillier apporte des précisions et des nuances qui méritent d'être examinées. Le ministre des Transports a prévu une réunion dès janvier avec les parties concernées.

### • Le risque de pollution

La pollution de l'air par les locomotives diesel est ancienne. Mais c'est seulement à partir de 1994 que les habitants des quartiers concernés (côté 18e et côté 19e) y ont été sensibilisés, se fondant « sur l'arrivée de panaches de fumée dans les écoles, sur la pénétration de fines poussières dans les logements et la salissure des vitrages. »

Des mesures de la pollution ont été effectuées aux abords des voies ferrées en 1996, 1997 et 1998, notamment dans les écoles rue de Torcy et rue du Département. La dernière campagne de mesures a pris en compte les particules fines émises par les moteurs diesel, qui font courir les risques les plus sérieux car elles pénètrent profondément dans les poumons.

« Les trois campagnes de mesures montrent que globalement, sur une journée, la pollution de l'air n'est pas supérieure à ce qu'elle est dans Paris. Mais elle révèle l'existence de pics de pollution de courte durée (un quart d'heure en moyenne) atteignant parfois des niveaux élevés de concentra-

**L'expert désigné pour enquêter sur la pollution atmosphérique due aux locomotives diesel dans le quartier de la Chapelle, préconise le déplacement des grosses locomotives de ligne sur un autre site. Mais il juge suffisantes les mesures prises par la SNCF pour les petites locomotives de manœuvre.**



**Une pollution qui, en temps normal, n'est pas supérieure à ce qu'elle est ailleurs dans Paris... mais de temps en temps des pics de pollution très élevés.**

tion en polluants. Nous ne sommes donc pas en présence d'une pollution de fond, mais d'une pollution de proximité. Les panaches de fumée qui sont encore denses en raison des faibles distances se propagent de façon imprévisible. Les capteurs ne les mesurent que s'ils sont en contact avec eux.»

L'inquiétude née de la vue de ces nuages de fumée provoque un stress qui aggrave encore les risques, notamment chez les asthmatiques. Le rapport Chemillier rappelle le contexte de ce quartier, le sentiment de « mal être » des habitants ; ces facteurs d'inquiétude renforcent le risque d'accidents de santé. Le docteur Dab, spécialiste de la pollution de l'air, pense que des accidents respiratoires graves ne sont pas à exclure.

### • L'activité du dépôt ferroviaire et les réponses de la SNCF

On distingue sur le site SNCF deux types d'activité :

- D'abord la maintenance et l'entretien de **motrices diesel de manœuvres**, administrativement affectées au dépôt mais qui sont utilisées sur différents sites SNCF. Il y en a 139 au total, mais 7 à 8 seulement sont présentes simultanément sur le site de Paris-Villette, et le plus souvent dans les ateliers, moteur arrêté. Ce sont des engins de puissance analogue à celle

d'un camion poids lourd (300 CV).

- En second lieu, des entrées et sorties de **locomotives de ligne** venant faire les pleins (gazole, huile, sable...), ou venant se faire vérifier dans les ateliers, ou attendant d'être appelées pour s'accrocher au train en gare de l'Est. Ce sont des engins très puissants (3 600 CV), avec des arrêts et démarrages de moteur fréquents. Par temps froid il faut mettre le moteur en route longtemps à l'avance et le laisser tourner en « préchauffage ».

La SNCF a pris depuis 1996 des mesures : diminution du nombre d'entrées et sorties de grosses locomotives (27 par jour en moyenne en 1997, et 12 actuellement), consignes aux agents pour qu'ils limitent le temps de fonctionnement des moteurs, utilisation d'une nouvelle huile qui facilite les démarrages par temps froid et réduit la durée de préchauffage, installation d'un mur-écran translucide devant l'école de Torcy.

D'autres mesures sont annoncées : remotorisation (en cours) des petites motrices « de manœuvre » ; remplacement des locomotives de ligne ayant une trentaine d'années d'âge par des machines neuves (un programme est à l'étude, mais demandera plusieurs années en raison du coût), études sur un nouveau moteur moins polluant (elles pourraient aboutir à rééquiper les locomotives d'ici à quatre ans), études pour des hottes de captage des fumées sur les voies ferrées.

M. Chemillier estime que, pour les petites motrices de manœuvres, les solutions envisagées sont suffisantes.

Mais en ce qui concerne les grosses locomotives de ligne, leur remplacement progressif ou le changement de leurs moteurs ne supprimera pas les fumées, et M. Chemillier ne croit pas beaucoup à l'efficacité des hottes.

### • Les solutions préconisées

La vraie solution, c'est l'électrification complète de la ligne Paris-Bâle : dès lors, plus besoin de grosses locomotives diesel. Le coût est évalué par la SNCF à 1,5 milliard de francs. A supposer que la SNCF dispose des financements (ce qui, dit-elle, n'est pas le cas actuellement), il faudrait cinq ans de travaux.

En attendant, M. Chemillier propose que les trains de cette ligne quittent la gare de l'Est avec des locomotives électriques jusqu'à un endroit où aurait lieu leur remplacement par des locomotives diesel. Trois endroits sont possibles : Gretz-Armainvilliers (36 km de la gare de l'Est), Noisy-le-Sec (9 km de la gare de l'Est), et le « chantier de l'Ourcq » entre Pantin et Bobigny.

Le site de Gretz, préconisé par l'association « Gare aux pollutions », pose des problèmes d'environnement (bien que moins graves qu'à Paris-Villette), car il se situe à proximité d'une forêt domaniale protégée et

### L'expert a rencontré :

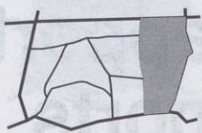
- des associations des quartiers : association la Chapelle, « Gare aux pollutions », « Jardins d'Eole » (du 19e arrondissement), parents d'élèves FCPE ;
- des élus du 18e (le maire avec M. Lamy et Mme Bouyg), M. Blet, élu du 19e, M. Lefort, représentant du maire de Paris, le chef du service « pollution atmosphérique » à l'Hôtel de Ville ;
- la directrice de l'action sanitaire et sociale de Paris et celle de la protection du public à la préfecture de police ; les responsables du laboratoire de la préfecture de police ; le docteur Dab, spécialiste des questions de pollution ;
- les responsables de l'ensemble des services SNCF concernés et les représentants syndicaux des cheminots.

d'un parc de loisirs. Sur le site de l'Ourcq, l'espace disponible sera probablement utilisé dans un délai proche pour les rames TGV. Le coût des travaux serait de 120 à 145 millions à Gretz, nettement moins à Noisy-le-Sec. La solution la moins coûteuse serait celle du « site de l'Ourcq », mais en raison de l'espace insuffisant elle ne permettrait probablement de transférer que l'activité de station-service.

M. Chemillier est donc favorable au site de Noisy-le-Sec, où il existe un très grand espace ferroviaire, dont une partie est inutilisée, et sans logements ni écoles à proximité.

René Molino

Chapelle



## On va construire 96 logements à l'Institut de Soudure

C'est décidé : on va construire 96 logements dans le bâtiment de l'ex-Institut de Soudure, à l'angle de la rue Philippe de Girard et du boulevard de la Chapelle. Ce bâtiment, situé tout près du métro La Chapelle et remarquable par les bas-reliefs métalliques qui ornent sa façade, a abrité un établissement privé de formation professionnelle, qui a fermé ses portes il y a plusieurs années. Il est actuellement inoccupé. La Ville de Paris s'en est rendue propriétaire.

L'ensemble de logements occupera l'espace jusqu'à la rue Pajol. Le bâtiment qui fait l'angle de la rue Philippe de Girard sera réhabilité, la façade sera conservée pour l'essentiel et l'intérieur réaménagé. Derrière, côté rue Pajol, on construira un bâtiment neuf. Les logements seront pour 40 % des PLA (à loyer modeste), pour 20 % des PLI (à loyer intermédiaire) et pour 40 % en accession sociale à la propriété.

### L'école 37 rue Pajol sera portée à 5 classes

Le maire du 18e, qui a milité pour que cette décision soit prise, pense que ces logements nouveaux peuvent contribuer à "requalifier" cette partie sud du quartier de la Chapelle, qui actuellement est assez morne.

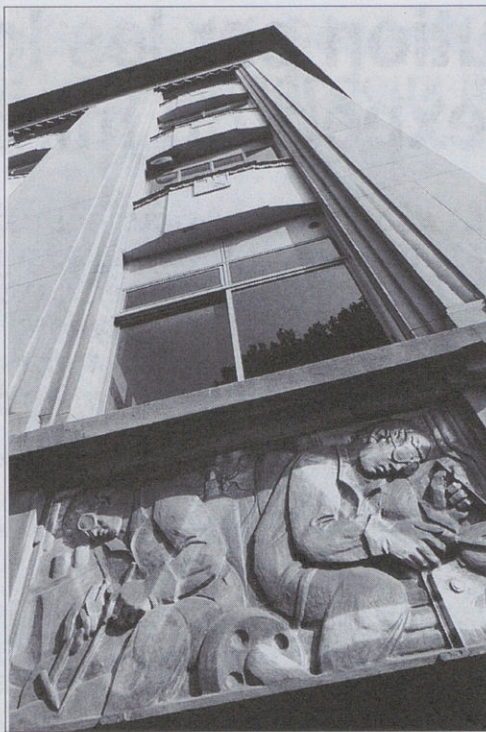
Les associations du quartier, elles, sont dans leur majorité plutôt opposées à des programmes immobiliers nouveaux, estimant que la densité de population est déjà très importante dans le quartier de la Chapelle, alors qu'on manque des espaces verts et des équipements publics correspondants.

Dans cette partie sud du quartier, cependant, il semble que le programme de construction prévu dans la "ZAC Pajol" doive être revu fortement à la baisse (probablement 280 logements au lieu des 570 prévus auparavant). Or la décision d'y construire une école de 12 classes n'a pas été remise en cause.

En outre, les bâtiments scolaires situés 37 rue Pajol (d'anciens bâtiments d'une école privée, rachetés par la Ville), et où sont installées actuellement deux classes, comporteront bientôt cinq classes et seront dotés d'un réfectoire (actuellement les enfants déjeunent dans le préau). Cette décision vient d'être votée.

Il devrait donc y avoir donc des écoles en nombre suffisant pour accueillir les enfants des 96 logements

Christian Admin



Cet ancien établissement d'enseignement technique, orné de bas-reliefs, près du métro La Chapelle, est actuellement vide.

### Subvention augmentée de 40 % pour l'école du Sinai

Une subvention de 83 500 F vient d'être votée par le Conseil de Paris pour le centre de loisirs de l'école du Sinai. Cette subvention a provoqué à nouveau une polémique.

Cette école, située dans le quartier de l'Évangile, dépend en effet, même si ce n'est pas inscrit dans ses statuts, du mouvement Loubavitch, qui constitue au sein de la communauté juive une tendance extrémiste, prônant le repli des Juifs sur eux-mêmes et soutenant activement, en Israël, des positions d'extrême-droite.

Or, selon la loi, si elles veulent toucher des subventions publiques, les écoles privées doivent accueillir des enfants de toutes religions. Beaucoup d'observateurs doutent que ce soit le cas à l'école du Sinai.

Pour cette raison, les élus communistes du 18e, et l'élue radicale de gauche (Mme Goldgrab), ont voté contre la subvention. Les socialistes du 18e, contrairement à l'an dernier où ils avaient voté pour, se sont abstenus. Les élus de droite (minoritaires dans le 18e mais majoritaires au Conseil de Paris) ont voté pour.

Le dossier présenté par le Sinai à l'appui de sa demande de subvention indiquait : «aides financières antérieures : 1996 néant, 1997 néant». Ce qui est mensonger. Les centres de loisirs de l'école du Sinai ont touché une subvention de la Ville de Paris en 1996 et en 1997. La subvention de 1998 est en augmentation de 40 % sur celle de 1997 (59 800 F). Comme le barème n'a pas changé (5,50 F par enfant et par journée), cela semble indiquer une forte augmentation du nombre d'enfants fréquentant ces centres, tel du moins qu'il a été déclaré par l'école du Sinai.

### Collège de la Chapelle : l'Hôtel de Ville parle à nouveau de 2002

Une étape de plus a été franchie vers la construction du collège de la Chapelle (500 élèves) et de l'école supplémentaire de 12 classes (9 classes maternelles, 3 élémentaires, 300 élèves) prévus place Hébert : les terrains sur lesquels on va construire étaient réservés jusqu'à présent, par le "plan d'occupation des sols" (POS), à des installations ferroviaires ; il fallait donc que le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris votent la modification du POS. Cette formalité légale était obligatoire.

A cette occasion a resurgi le débat sur la date à laquelle la construction de ces établissements sera achevée. La Mairie de Paris avait dit d'abord : rentrée scolaire 2002. Les parents d'élèves demandaient : rentrée 1998, et la mairie du 18e : 1999. Après de nombreuses manifestations, l'adjoint au maire de Paris chargé des affaires scolaires avait fini par concéder : 2001. Mais voilà que, dans le projet présenté au Conseil, la mairie de Paris dit à nouveau : 2002.

Ce recul est-il dû aux orientations budgétaires de la Ville pour l'an prochain ? M. Tibéri a annoncé qu'il n'y aurait aucune hausse des impôts ; mais pour équilibrer son budget, il propose de prélever de l'argent sur un fond destiné aux collèges...

### Grève à Marx Dormoy pour des surveillants

Trois surveillants seulement pour 700 élèves au collège Marx Dormoy ! Cet établissement, à la limite de la Goutte d'Or et de la Chapelle, est pourtant situé en "zone d'éducation prioritaire" (ZEP) et il compte une centaine d'élèves en "SEGPA", sections destinées aux élèves en difficulté scolaire.

Quand ils ont entendu le ministre de l'Enseignement scolaire, Mme Royal, parler de «relance des ZEP», et constaté en même temps qu'ils en restaient à trois surveillants en tout et pour tout, parents d'élèves et enseignants ont vu rouge. Le conseil d'établissement a voté un vœu demandant des postes supplémentaires, et les enseignants ont fait grève une journée.

Ils attendent la réponse.

### Rénovation des cours d'immeubles à Charles Hermite

À la cité Charles Hermite, 4 millions de francs vont être consacrés par la Ville de Paris à la rénovation des cours entre les immeubles, et de quelques autres espaces extérieurs. Une première expérience a été menée sur une des cours ; elle a permis de préciser et de corriger le projet.

### Ophélie Winter et 300 gamins font la fête aux Fillettes



Noël Monier

Trois cents gamins, invités par les associations USP 18 (de la cité Charles Hermite), la Chapelle, Esprit d'ébène (de la Goutte d'Or) et Courte Échelle (du 19e arrondissement) ont participé à une fête de Noël avec distribution de jouets, clowns et musiciens le 19 décembre au gymnase des Fillettes, près de la cité Charles Hermite.

Invitée vedette : la chanteuse Ophélie Winter, qui a sans doute battu son

record du nombre d'autographes signés à l'heure (photo), dans une ambiance joyeuse, un peu pagailleuse, gênée par l'acoustique épouvantable de la salle...

Le principal organisateur de cette fête était Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris (et dont les associations USP 18 et Courte Échelle sont proches). Les animateurs en ont profité pour faire un petit couplet de propagande pré-électorale, c'est de bonne guerre.



## Les créateurs de mode des Abbesses : d'abord une passion pour le travail manuel

**Comme de coutume depuis trois ans, les créateurs de mode de Montmartre organisent une braderie à la Halle Saint-Pierre les 7 et 8 janvier.**

**Voici, par exemple, quelques boutiques dans le quartier des Abbesses, où les enseignes ont pris un coup de jeune.**

Rue Houdon, rue des Abbesses, rue Yvonne Le Tac ou rue des Martyrs, de nombreuses boutiques de mode se sont ouvertes depuis cinq à six ans. Toutes ne sont pas destinées à la création pour femme. *Gaspar de la Butte* propose des vêtements pour enfants, *Têtes en l'air* des chapeaux et *Heaven* des lampes et bijoux en même temps qu'une ligne pour femme. Nous avons donc rendu visite à quelques-uns des créateurs de la Butte. Chez chacun le visiteur, client potentiel, est séduit par la convivialité qui règne dans le magasin. C'est une bribe du village de Montmartre que l'on y retrouve à chaque fois.

Chez Zaïa Koscianski, 94 rue des Martyrs, les amies et clientes de cette créatrice d'Avignon défilent toute la journée. Arrivée à Paris il y a un peu plus de deux ans, elle a été immédiatement séduite par l'atmosphère qui régnait dans le quartier. «*Les femmes étaient habillées de manière extravagante, j'avais l'impression de me retrouver dans mon midi.*»

### Voir "la dame" travailler

A l'autre bout de la rue des Abbesses, Agnès a monté avec Thomas *Têtes en l'air*. C'est une originaire de Montmartre, une vraie de vraie : son arrière-grand-père faisait pâître deux vaches rue Damrémont où, depuis, son père, maçon, a construit un immeuble. Après avoir habité dans le 20<sup>e</sup> arrondissement et voyagé en Grèce et aux Etats-Unis, elle ne souhaite plus quitter son quartier natal.

Rue Yvonne Le Tac, Catherine fait des habits pour enfants. Sa boutique, *Gaspar de la Butte*, existe depuis maintenant six ans. L'atelier où elle dessine et coud les vêtements est dans l'arrière-boutique. Ses clients, des enfants, s'émerveillent de voir «la dame» fabriquer, sous leurs yeux, l'habit qu'ils porteront le lendemain.

### De la création à la vente

Ce rapport immédiat entre la confection et la vente est capital chez chacun des créateurs de la Butte.

«*Montmartre, explique Catherine, a toujours été un quartier de petits patrons et d'artisans. Travailler dans*

*ce quartier induisait donc un comportement similaire.*» Agnès, de même, préfère pour définir son métier de fabricante de chapeaux le terme d'artisan plutôt que celui de créateur. Avec Thomas, son associé, elle exécute des commandes pour des mariages ou pour le théâtre, en plus de deux collections de chapeaux par an. «*Pour une commande, on ne fait pas ce que l'on sait déjà faire, mais ce que les gens demandent. Il y a souvent des problèmes techniques à résoudre. Dernièrement une jeune femme se mariait avec un agent de France-Télécom. Elle nous a demandé un chapeau dont le haut serait en forme de téléphone avec, dessus, deux perches qui s'embrassent en téléphonant. L'art du modiste c'est donner l'illusion, on a donc tout recréé en velours !*»

### Toucher les tissus...

Choisir les tissus, toucher, couper, coudre : ils aiment tous être au contact de la matière. Zaïa par exemple n'utilise pas de plastron. C'est au premier coup de ciseaux, sur le mannequin directement, que le modèle prend sa forme. Après coup, elle le dessine pour être sûre ne pas l'oublier.

C'est en ce sens que chacun d'entre eux préfère se définir comme artisan. Catherine explique avoir choisi ce métier pour le travail manuel. «*Certains créateurs, ajoute Jean-Christophe, ne savent même pas coudre.*»

Au contraire c'est ce qu'aime Lee-Wann, de *Heaven*. Lui s'est lancé dans la création de lampes par envie de fabriquer. Après se sont ajoutés les bijoux. Dernièrement il a décoré un salon de coiffure du quartier et un bar de Montparnasse. «*Avec un même modèle (lampe ou bijou) je peux faire des dizaines de pièces différentes. Les perles que j'utilise sont en cristal ou en verre de Bohème, il en existe une variété infinie de couleurs. Quand au fer, pour l'armature, il se tord dans tous les sens et je fais ce que je veux avec.*»

L'artisanat turc a inspiré ses créations, brillantes et légèrement kitsch.



### Ci-dessus :

• Zaïa travaille dans son arrière-boutique.

• Gaspar de la Butte, rue Yvonne Le Tac, rendez-vous pour habiller les enfants.

• Ci-contre : Chez *Tête en l'air*, les chapeaux, le sourire d'Agnès.



Photos Vincent Gerbet

Les bijoux s'accordent souvent avec les robes de Lee-Wann, féminines et décolletées.

### Abordables et originaux

D'un magasin à l'autre, le style est différent. Les créations de Zaïa sont plus sobres, mais l'on ne peut que s'étonner de l'originalité de son travail.

Chez Catherine, les enfants encore insoumis à la dictature des marques trouvent des habits façon guerre des boutons, «*beaux, simples et évidents*», dit leur créatrice. «*Ce sont des vêtements de toute la semaine qui vieillissent et passent d'un frère ou d'une sœur à l'autre.*» Comme chez les autres créateurs de la Butte, les prix sont abordables : 200 francs en moyenne.

Pour les mamans, chez *Heaven*, les robes coûtent entre 600 et 1 200 francs; à partir de 1 300 francs chez Zaïa. Sauf pour cette dernière qui ne participe pas à la braderie, les prix baisseront les 7 et 8 janvier.

Cette politique des prix est le reflet

d'une certaine image. «*Ce que nos clients recherchent à Montmartre, c'est quelque chose de différent d'un quartier de spéculation, comme le Marais par exemple. J'aime cet aspect protégé de la Butte, où la dictature de la mode préfabriquée n'a pas de prise.*»

Tous sont attachés à la taille artisanale de leur petite entreprise. Comme le dit Agnès, «*on a choisi ce métier pour faire des chapeaux, pas pour monter une usine.*» Solidaires et complémentaires, ils contribuent tous à faire vivre Montmartre. «*On s'entend tous bien pour donner une image vivante du quartier, explique Catherine. Les gens ont accès à notre activité créatrice, on s'envoie des clients les uns aux autres, contribuant par là à la sociabilité du quartier.*»

Tout autour des Abbesses ils sont de plus en plus nombreux à créer des boutiques de bijoux, de vêtements... La braderie de janvier ne les regroupe pas tous, il faut se promener d'une rue à l'autre pour les découvrir

Thibaut Jaulin



Montmartre



## Le permis de construire contesté de la rue d'Orchampt vient d'être signé.

**Un permis de construire pour le 3 bis, rue d'Orchampt a été signé le 4 décembre par le maire de Paris. Ce projet de construction est depuis 1993 l'objet d'une controverse entre le propriétaire du terrain et une association des riverains.**

**R**ebondissement d'une des plus anciennes controverses de la Butte : le 4 décembre, le maire de Paris a signé le permis de construire pour un petit immeuble au 3 bis rue d'Orchampt. Ce permis est maintenant affiché sur place. Mais les riverains ont un délai de deux mois pour déposer un recours. Le permis ne sera donc définitif que le 4 février... ou plus tard encore si un recours est déposé, ce qui est vraisemblable.

C'est en 1990 que M. Mouscadet a acheté ce terrain, voisin de sa propre maison (il habite au 5). Il y avait là (et il y a toujours), au 3 bis, une maisonnette de deux pièces, survivance du Montmartre rural, en contrebas, non visible de la rue : ce côté sud de la rue d'Orchampt est l'endroit le plus en pente de la Butte.

### Episodes judiciaires

En 1993, M. Mouscadet a déposé une première demande de permis de démolir et de construire pour cet endroit. Il avait en projet un bâtiment assez moderne, de deux étages sur la rue. Dès le début, la majorité des riverains s'y sont opposés. Deux raisons à cela : d'une part, les voisins d'en face allaient voir se réduire la vue qu'ils ont de leurs fenêtres ; d'autre part, ils craignaient pour la stabilité du sol et du sous-sol.

Sous leur pression, le maire de Paris (Chirac à l'époque) a en 1994 refusé le permis de construire, déclarant que le bâtiment n'était pas conforme à l'esthétique de Montmartre. Mais M. Mouscadet a attaqué la mairie en justice, et après une série d'épisodes judiciaires, il a gagné son procès. Du coup, le maire (Tibéri maintenant) était contraint d'accepter la demande de permis de construire, ce qu'il vient de faire.

### Un projet transformé

Mais entre temps, le "plan d'occupation des sols" (POS) de Montmartre a été modifié, en 1995, afin d'obtenir une meilleure sauvegarde du site de la Butte. Les riverains de la rue d'Orchampt espéraient qu'à cette occasion, de nouvelles règles plus sévères seraient édictées, interdisant la construction prévue par M. Mouscadet. Il n'en a rien été.

Déçue, l'association des riverains a attaqué en justice ce POS et en a obtenu l'annulation, sur des arguments de pure forme.

(Une nouvelle procédure pour rétablir ce POS de sauvegarde devrait être engagée prochainement par l'Hôtel de Ville... mais on ignore quand. Voir

à ce sujet notre numéro d'octobre 98.)

On peut penser que les riverains de la rue d'Orchampt vont poursuivre leur bataille. Cependant, le projet de M. Mouscadet a été profondément transformé. Le bâtiment, plus léger, n'aura plus maintenant qu'un étage sur rue, et sur une partie seulement de

la largeur du terrain. L'architecture sera beaucoup moins moderne. Le bâtiment aura sur la rue l'allure d'une maisonnette rurale, avec un toit à double pente.

Cette affaire est appelée à connaître de nouveaux épisodes, nous y reviendrons.

## Des Noël's rivaux



Thierry Nectoux

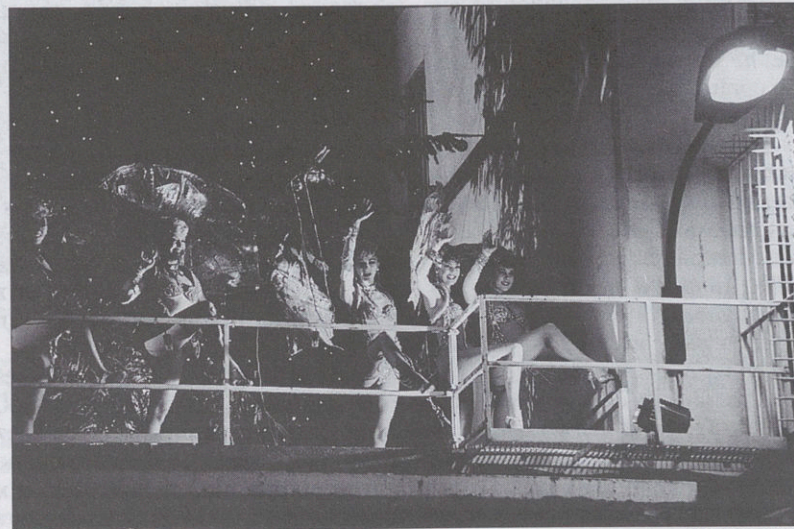
**L**a rivalité qui existe entre l'association Paris-Montmartre et le Syndicat d'initiative de Montmartre s'est manifestée avec un éclat particulier le 5 décembre.

Ce jour-là, à 17 h 30, le Syndicat d'initiative inaugurait, place du Tertre, le "Village du Père Noël", avec des baraques couvertes de neige dans lesquelles allaient se donner des spectacles pour les enfants (photo ci-dessus), un vrai Père Noël, un vrai de vrai (voir page 1), et un guichet de poste provisoire pour

pouvoir lui écrire quand il n'était pas là.

Ce même jour, à la même heure, Paris-Montmartre inaugurait la pose d'un de ses sapins norvégiens place Clichy, puis d'un autre sur la terrasse du Moulin Rouge avec participation des danseuses, quelque peu frigorifiées, en collant (photo ci-dessous).

Chacun a ainsi pu compter ses amis... Mais qui a dit que le temps des guerres de clochers, en France, c'était fini ?



Dan Aucante

## Un buste ou une plaque pour Jean Marais

**A** l'unanimité, le conseil d'arrondissement du 18e a voté, sur proposition de M. Lambert, un vœu demandant à la mairie de Paris de poser à Montmartre, rue Norvins où il habita, un buste de Jean Marais ou au moins une plaque à sa mémoire.

## Une brochure d'histoire pour les aînés

**A** la mi-décembre est paru un petit guide racontant en vingt pages (et de façon très sommaire) l'histoire de Montmartre, tiré à 25 000 exemplaires à l'intention des touristes, et qui sera vendu 10 F. La totalité des sommes récoltées seront affectées à la réalisation de deux projets en faveur du service des personnes âgées de l'hôpital Bichat : six spectacles musicaux, et la création d'un atelier de poterie, et à l'amorce d'un troisième projet, un jardin d'hiver.

Cette brochure, réalisée par le Syndicat d'initiative de Montmartre, a en effet été financée par le Comité des fêtes, EDF et France-Télécom.

## Le procès des Verts renvoyé à mars

**L**e procès de trois militants des Verts du 18e, qui était programmé le 9 décembre, a été renvoyé au 10 mars. Ces militants étaient convoqués devant le tribunal de police sur plainte d'une automobiliste (voir notre dernier numéro, page 10) ; mais comme ils avaient eux-mêmes, de leur côté, déposé plainte contre cette personne, le juge a estimé que les deux plaintes devaient être examinées ensemble.

A noter : les trois militants des Verts devront verser, comme "consignation" à l'appui de leur plainte, une somme de 3 000 F chacun, qui ne leur sera rendue que s'ils gagnent leur procès.

**A VOTRE DISPOSITION  
TOUS LES JOURS  
de 6 h à 20 h**



**Mimogea**  
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris  
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Daniel Maunoury

La "voiturette" de 1898 arrive au sommet de la Butte... en 1998.

## Cent ans après, Renault à l'assaut de la Butte

Le 24 décembre 1898, Louis Renault, au volant de sa "voiturette", entamait la première ascension de la Butte Montmartre par un véhicule à moteur en passant par la rue Lepic. Pour fêter ce centième anniversaire, la société Renault a organisé le 19 décembre un grand défilé de voitures de différentes époques, reprenant le trajet initial, depuis l'angle de la rue des Abbesses et de la rue Lepic, jusqu'à la basilique du Sacré-Cœur.

La Voiturette ouvrait le défilé sur l'air de la chanson "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux", suivie du plus récent modèle de Renault, la "Vel Satis" à l'allure futuriste.

Le public pouvait ensuite se représenter chaque époque au passage des automobiles : un couple de mariés saluant les riverains dans une torpédo Rothschild, une balayeuse Renault de 1913, un taxi de la Marne occupé par un poilu et une infirmière, une berline trois-portes NN emplies de roses, un camion de pompiers de 1926, un autocar de 1927, une 4 CV de police noire et blanche, communément appelée "voiture pie" d'après les dires des faux gendarmes qui l'escortaient, en képi et capote à la Tati (le cinéaste, pas le magasin de Barbès), etc... Et, au niveau de la place du Tertre, après une montée difficile, quelques mini-Formule 1 hoquetant de fatigue.

À l'arrivée au Sacré-Cœur, des animations attendaient les enfants sous une tente.

### Des arrière-pensées publicitaires

Mais l'événement n'était pas dépourvu d'arrière-pensées publicitaires : après avoir posé côte à côte dans la "voiturette" de 1898, c'est autour de la Vel Satis 1998 que Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Daniel Vaillant, maire du 18e, ont accueilli les journalistes des chaînes de télévision.

Seule fausse note au concert : les Verts distribuaient un tract rappelant le passé douteux de Louis Renault comme collaborateur pendant la Deuxième guerre mondiale, et insistant sur leur revendication d'une limitation de l'automobile sur la Butte.

**Philomène Bouillon**

# A Barbès, bientôt 281 logements de plus... et rien de prévu pour les écoles et les crèches

**La Ville de Paris va participer à la construction des 281 logements nouveaux sur les terrains de la BNP proches du métro Barbès. Mais pour le moment, rien n'est prévu pour l'accueil des enfants.**

Un contrat vient d'être conclu entre la BNP et la Ville de Paris pour la réalisation du programme immobilier prévu boulevard Barbès et rue Christiani. Sur les 281 logements qui vont être construits, sur un terrain appartenant à la BNP, 112 seront en accession à la propriété et relèveront de la filiale immobilière de la BNP, "Meunier Promotion", mais les 169 autres seront construits par l'OPAC, une des sociétés HLM de la Ville de Paris ; il s'agira de 56 logements PLA (à loyer modeste) et 113 logements PLI (à loyer "intermédiaire").

La municipalité du 18e a manifesté son désaccord avec la manière dont cette opération est envisagée. Voilà plus de trois ans que le permis de construire a été délivré pour ces logements, qui vont faire venir 281 familles supplémentaires dans ce quartier. Et jusqu'à présent, malgré les cris d'alarme lancés par les associations de parents d'élèves et les directeurs d'école, l'Hôtel de Ville ne prévoit rien pour l'accueil des enfants dans les écoles et les crèches.

Le maire du 18e, Daniel Vaillant, a donc refusé de soumettre au vote du conseil d'arrondissement le projet de "convention" conclu pour ces logements entre la Ville de Paris, l'OPAC et la BNP.

### Bureaux rue de Sofia, logements rue Christiani

Nous avons déjà parlé de ce vaste programme de construction de la BNP. Celle-ci possède presque tout le pâté de maisons compris entre le boulevard Barbès, la rue de Clignancourt, la rue de Sofia et la rue Christiani : il s'agit des anciens "magasins Dufayel" (voir le 18e du mois septembre 97).

Dans cet ensemble de bâtiments, aménagés en bureaux, travaillaient à une certaine époque plus de 5 000 salariés. Mais ces dernières années, la BNP a progressivement réduit ce nombre : il n'y a plus qu'environ 1 200 salariés.

C'est dû à l'informatisation, qui a entraîné, ici comme ailleurs, d'importantes compressions d'effectifs et une décentralisation des tâches : certaines opérations qui étaient auparavant effectuées au centre administratif Barbès le sont maintenant dans les agences.

C'est dû aussi à la décision de la direction, après les grèves de 1989-90, d'éviter les trop grandes concentrations de personnel.

La BNP a donc monté une opération de reconstruction totale de cet ensemble immobilier, en ne conservant à peu près que les façades.

Dans la partie sud, du côté de la rue de Sofia, des bureaux modernes ont été aménagés ; cette tranche de construction est maintenant quasiment achevée, et les services administratifs de la BNP finissent de s'y installer. La partie nord, du côté de la rue Christiani, sera consacrée au programme de 281 logements.

Ce programme immobilier comportait des risques financiers pour la BNP ; l'accord avec la Ville de Paris et l'OPAC lui permet de les éviter.

### À l'école rue de la Goutte d'Or ou rue Foyatier ?

Dans ces logements, on peut prévoir au moins 300 enfants. Or les crèches à proximité sont en nombre insuffisant, et les écoles voisines sont déjà surchargées. À cela, les services de l'Hôtel de Ville répondent : on les enverra dans l'école de la rue de la Goutte d'Or qui vient d'être construite, et on peut aussi augmenter le nombre d'élèves des écoles Foyatier et André Del Sarte.

Or l'école de la rue de la Goutte d'Or (actuellement, seulement deux classes occupées sur six) n'est pas du tout prévue pour cela : elle doit accueillir les enfants des

immeubles en construction dans sa zone, et accessoirement donner un peu d'air aux écoles Richomme, Cavé et Jean-François Lépine qui sont surchargées. Quant à l'école élémentaire Foyatier (située au bas du funiculaire de Montmartre), elle est déjà à l'étroit ; sa cour de récréation, notamment, ne suffit pas à contenir tous les enfants.

### Le même problème à l'autre bout du 18e

L'Hôtel de Ville argumentait aussi, jusqu'à présent, sur le fait que le programme de logements de l'ensemble BNP était un programme privé, et que la Ville ne pouvait donc pas imposer à la BNP la construction d'équipements collectifs. Cet argument ne tient plus maintenant que l'OPAC devient maître d'ouvrage conjointement avec la filiale de la BNP.

La majorité du conseil d'arrondissement du 18e a donc voté un vœu demandant que la réalisation de ces logements «s'accompagne d'une programmation précise» pour la construction d'une nouvelle école et d'une crèche. (Les élus RPR-UDF n'ont pas pris part au vote, l'élus FN s'est abstenu.)

Le même problème se pose d'ailleurs à l'autre bout de l'arrondissement, dans le quartier Grandes Carrières-sud, où de nouvelles constructions sont prévues (notamment sur le terrain Bretonneau, et à la place de l'ancienne menuiserie rue Lamarck, et plus tard rue Forest) sans que des décisions soient prises, pour le moment, en matière d'écoles et de crèches... ■

## Tati travaille maintenant à l'œil

Tati continue sa diversification. Après la boutique "mariage" et après "Tati Or", "Tati Optic" vient d'ouvrir rue Belhomme, près de Barbès. Ambition affichée : vendre les lunettes «30 % moins cher», dit le PDG Fabien Ouaki. On y trouve 450 modèles de monture, et des prix de 60 à 600 F ; 179 f pour une monture ordinaire avec verres minéraux ; pour les enfants, premier prix à 199 F avec verres organiques et monture flexible.

Tati espère ouvrir ensuite des boutiques d'optique à l'Opéra, rue de Rivoli et en province.

Cette boutique est un pari : elle ne sera rentable que si elle vend cent

paires de lunettes par jour, alors qu'un opticien traditionnel n'en vend guère plus d'une douzaine.

Par cette diversification, ainsi que par l'effort de relèvement de l'image du magasin, notamment par l'amélioration du décor et la rénovation des immeubles, Fabien Ouaki cherche à répondre au défi qui lui est lancé depuis plusieurs années du fait de l'ouverture des frontières : nombreux sont maintenant ses concurrents à pratiquer, comme Tati, des prix très bas pour les vêtements. Depuis une dizaine d'années les résultats de l'entreprise étaient en baisse. Cette baisse semble enrayée cette année.

# 18<sup>e</sup>

DOSSIER

# LA GOUTTE D'OR ENTRE HIER ET DEMAIN

## Le "développement urbain" face aux lourdeurs administratives

**Du 10 au 17 décembre, les associations de la Goutte d'Or ont fait le bilan de huit années de "politique de la ville".**

**Le chemin parcouru est déjà impressionnant mais la poursuite de l'effort et du partenariat est freinée par les lourdeurs administratives et le flottement à la Mairie de Paris.**

**O**n n'a pas vocation à rester éternellement dans la politique de la ville. Il faut prévoir la sortie. » Michel Neyreneuf, coordinateur inter-associatif, ouvrait ainsi les journées d'études consacrées par les associations de la Goutte d'Or au bilan et à l'avenir de la "politique de la ville" (appelée aussi "développement social urbain", DSU) qui est en vigueur dans le quartier depuis une quinzaine d'années.

Quinze ans, cela peut paraître long mais cela reste limité au regard de tout ce qu'il y avait à faire en raison de la dégradation du bâti, du manque d'équipements publics et des difficultés d'une population fragilisée. C'est justement pour mesurer le chemin parcouru et évaluer celui qu'il reste à faire que la coordination inter-associative a organisé ces cinq séances de débats.

A la Goutte d'Or, ce n'est pas une première : en 1990 déjà, les associations avaient réalisé cet exercice autour de trois thèmes : jeunesse, santé et logement.

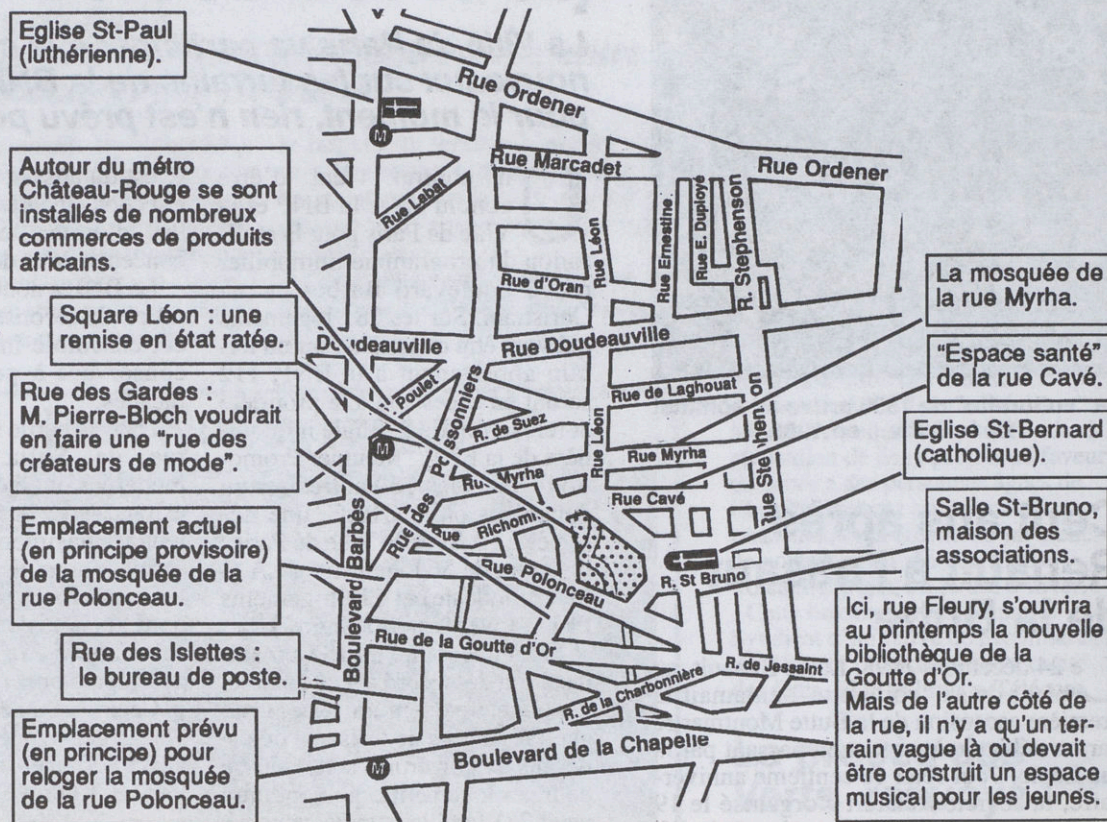
Huit ans après, les choses ont profondément bougé. Et plutôt dans le bon sens.

### Pas question de s'endormir

De nouvelles associations ont vu le jour ; une seule, *Accueil et promotion*, a disparu (remplacée en partie par *Accueil Laghouat*).

La rénovation de la partie sud de la Goutte d'Or sera bouclée dans un an, avec un bilan jugé positif. Des équipements demandés depuis des années ont vu le jour : le pôle santé, la poste de la rue des Islettes, la bibliothèque..., sans oublier la salle Saint-Bruno, centre de la vie associative, où se déroulaient ces journées d'étude.

Pour autant, pas question de s'endormir sur ses lauriers ! D'abord parce que la partie nord du quartier ("secteur Château-Rouge") est confrontée à de graves problèmes d'insalubrité, de circulation et de manque d'équipements, et que la rénovation qui démarre ne s'attaque qu'au premier de ces maux. Ensuite parce que des problèmes nouveaux ont surgi : par exemple, les pré-adolescents, nombreux et très actifs (trop, disent



**E**n même temps que la Goutte d'Or était inscrite au nombre des quartiers bénéficiant de la procédure de "développement social urbain", la Ville de Paris a entrepris un vaste plan de rénovation du bâti et de la voirie. De nombreux immeubles vétustes et irrécupérables ont été ou vont être démolis et remplacés par des constructions neuves, de nombreux autres ont fait ou feront l'objet d'une réhabilitation.

Cette opération de rénovation comporte trois étapes. La première étape, commencée il y a douze ans, concerne la partie sud de la Goutte d'Or, entre le boulevard de la Chapelle et, grosso modo, la rue Polonceau et la rue Cavé. Elle est en voie d'achèvement.

La deuxième étape, qui commence, concerne le "secteur Château-Rouge", entre le boulevard Barbès, la rue Polonceau et la rue Cavé, la rue Stephenson, la rue Doudeauville.

Une troisième étape, d'ores et déjà décidée, concernera le "secteur Emile Duployé", au nord du quartier, entre la rue Ernestine, la rue Ordener, la rue Stephenson et la rue Doudeauville.

certains...), ont peu d'équipements ou d'associations qui leur sont destinés.

Enfin, des engagements pris par la Ville de Paris ou par l'Etat n'ont toujours pas été tenus (voir encadré page 13).

Logement et cadre de vie - insertion sociale et professionnelle - enfance et jeunesse - cohésion sociale - démocratie locale... ces cinq thèmes ont été le support à autant de débats. A chaque fois, même scénario : un rapport introductif fait un état de la question dans le quartier et ouvre des pistes de réflexion ; un débat s'engage dans l'assemblée (trente à quarante personnes en moyenne, issues le plus souvent des associations) et des propositions générales ou concrètes émergent.

Cette méthode a l'avantage d'éviter les digressions, les points de vue fantaisistes qui sont le lot des réunions publiques ; elle a cependant le gros défaut de mettre en présence des personnes qui se connaissent (presque) toutes, ce qui provoque parfois un certain ronron et peu de surprises.

Au delà de la diversité des thèmes, quelques constats ont émergé au fil de ces rencontres. Malgré tous les discours sur la crise de l'associatif, le tissu de la Goutte d'Or reste très riche et étonnamment divers. On y trouve aussi bien des cheveux gris que des trentenaires, des blancs, des blacks, des arabes (même si ces deux dernières catégories ne sont pas représentées à la mesure

du quartier)... Malgré des dizaines de projets déjà aboutis, les associations continuent à avoir des idées et une capacité à les traduire dans des dossiers de financement. Le projet de restaurant associatif, pour l'instant bloqué (voir page 15), en est l'illustration la plus récente.

### Du flou dans le pilotage politique

Second constat : cette dynamique toujours forte pourrait s'essouffler si des obstacles ne sont pas levés. Le premier concerne le pilotage politique de l'opération.

Dans le passé, Alain Juppé s'était beaucoup engagé dans les projets concernant la Goutte d'Or. Il était à l'époque le principal leader politique dans le 18<sup>e</sup>, et en même temps adjoint chargé des finances à l'Hôtel de Ville. Après son départ pour les cieux bordelais, la commission locale de concertation (qui prend les grandes orientations, réunissant les représentants de l'Etat, ceux de la Ville de Paris et ceux des habitants) a été présidée par deux adjoints au maire de Paris, mais qui connaissaient beaucoup moins bien le quartier et y étaient moins engagés : d'abord Anne-Marie Couderc puis, après que le siège de président soit resté longtemps vacant, Didier Bariani. Ces changements successifs ont provoqué un manque de suivi au niveau de la Ville de Paris, qui se traduit

par des lenteurs à faire avancer les dossiers dans le maquis administratif.

Autre obstacle : l'aggravation des délais de paiement par la Ville. Certaines associations, qui font un travail important sur le terrain (soutien scolaire, alphabétisation, aide sociale ou sanitaire, etc.), n'ont toujours pas reçu en décembre la subvention pour 1998.

C'est dans ce climat de détermination et d'inquiétude mêlées que les associations ont reçu le 17 décembre, le dernier jour des journées d'études, les représentants politiques et administratifs. Avaient notamment répondu à l'invitation MM. Vaillant (maire du 18e), Lambert (élu du 18e et nouveau délégué chargé de la vie locale à l'Hôtel de Ville), Pierre-Bloch (élu du 18e et adjoint chargé du commerce à l'Hôtel de Ville), Cadiot (sous-préfet), Maucourant (commissaire de police), ainsi que des représentants des services de la Ville, de l'OPAC (l'office HLM propriétaire d'un très grand nombre de logements dans le quartier), d'EDF-GDF...

### Des projets bloqués

Chacun d'entre eux était appelé à réagir aux conclusions des différents ateliers. Lors de cette rencontre assez animée, à laquelle participaient près d'une centaine de personnes, on aura appris une bonne nouvelle et eu une confirmation.

La bonne nouvelle : la Ville va accélérer les délais d'attribution des subventions aux associations en les faisant instruire directement par le service chargé de la vie locale (qui est placé sous l'autorité de Claude Lambert). A suivre donc...

La confirmation : l'épreuve de force entre Jean-Pierre Pierre-Bloch et les associations.

M. Pierre-Bloch a implicitement reproché aux associations de ne pas créer de l'emploi. A rebours, ses interventions pour annoncer le blocage de plusieurs dossiers, notamment celui de l'équipement musical (voir ci-dessous), ont jeté un froid : «Ce dossier est soutenu par le cabinet du maire et la direction de la Jeunesse et des sports. Il y a un seul élu qui bloque : c'est vous», a rétorqué Michel Neyreneuf, traduisant le ras-le-bol devant des méthodes à la hussarde.

Le partenariat, fortement ébranlé ces derniers mois, va-t-il renaître, comme semblent le souhaiter toutes les parties ? Rien n'est joué mais, à l'évidence, les élus (des deux bords) comme les associations ont besoin les uns des autres pour avancer. Faire du surplace dans un quartier qui vit dans l'urgence, c'est à coup sûr un gage de régression.

Noël Bouttier

### Financements : «On fera un effort.»

Le 9 décembre, la municipalité du 18e avait convoqué un CICA (comité d'initiative et de coordination des associations) consacré à l'avenir de la politique de la ville, où se sont rendus quelques 70 responsables associatifs.

Trois quartiers dans le 18e bénéficient actuellement de la "politique de la ville" : la Goutte d'Or, la cité Charles Hermite et la Porte Montmartre. Mais, après 1999, que deviendra cette politique ? Le CICA a été l'occasion pour les responsables associatifs des trois quartiers d'exposer leurs questions, leur bilan, leurs difficultés, en présence de Colette Horel, préfet de Paris, et Didier Bariani, adjoint au maire de Paris.

"Un quartier sensible n'a pas vocation à l'être pour l'éternité sinon tout ce que nous y faisons ne sert à rien", a déclaré celui-ci. Il a cependant reconnu que les retards de versement des subventions et financements divers étaient dommageables et que les choses méritaient d'être améliorées. "Un effort substantiel sera consenti par les services de la ville pour accélérer les procédures", a-t-il promis.

## Les boîtes aux lettres de la rue des Islettes et la troisième loi de la thermodynamique.

Les associations de la Goutte d'Or luttent au quotidien contre la troisième loi de la thermodynamique selon laquelle plus ça se dégrade, plus ça se dégrade. Face aux lourdeurs des administrations, leur discours est aérien : «Laisser les équipements publics se dégrader sans intervenir rapidement et systématiquement ne fait qu'accroître la dégradation.»

Illustration : l'ouverture du bureau de poste de la rue des Islettes, en 1995, a été accueillie avec satisfaction par la population du quartier. Auparavant, il fallait aller à la poste de la rue de Clignancourt, qui est lointaine et où les files d'attente sont phénoménales. Un détail tout de même... aucune boîte aux lettres n'était prévue à l'extérieur pour les anticonformistes, les noctambules et autres originaux, désirant poster du courrier en dehors des heures ouvrables.

Qu'à cela ne tienne, l'association Paris-Goutte d'Or décide de contacter les responsables de la Poste pour remédier à cette carence. Il y a d'abord des courriers, puis des coups de téléphone et enfin des réunions avec la Poste, propriétaire des boîtes aux lettres, et la Direction de la voirie de Paris, dont dépend le trottoir. Après de longs conciliabules, sont enfin apparues deux boîtes aux lettres flambant neuves, une pour les lettres expédiées à Paris, l'autre pour les autres destinations.

### Le jeu de piste est simple

Malheureusement, quelques jours après leur mise en service, la signalétique des boîtes (Paris, autres destinations, heures de levée) est endommagée et ne permet plus de savoir si ces boîtes sont tombées en désuétude ou si le courrier est

toujours effectivement levé par la Poste.

Qu'à cela ne tienne, l'association Paris-Goutte d'Or décide de contacter les responsables de la Poste... Encore des courriers, encore des coups de téléphone. Le jeu de piste est simple, il s'agit de savoir quel est le service compétent pour la réparation de cette signalétique. La Poste rue des Islettes ? Vous avez perdu. Le bureau de poste de Paris-Clignancourt, dont dépend le bureau des Islettes ? Perdu. Le Centre de Traitement du Courrier (CTC) de Paris-La Chapelle ? Gagné, enfin pas tout à fait...

### Un échelon hiérarchique plus haut...

Un nouveau courrier demeuré sans réponse (le CTC affirmant plus tard n'en avoir aucune trace) et une paire de conversations téléphoniques plus tard, le CTC est heureux d'annoncer la commande et l'arrivée imminente de deux nouvelles boîtes aux lettres flambant neuves. L'association Paris-Goutte d'Or n'en demandait pas tant, elle souhaitait seulement le remplacement de la signalétique. Puis, plus de nouvelles.

Un échelon hiérarchique plus haut, à la Direction de Paris-Centre... la situation se débloque et, trois jours plus tard, des nouvelles plaquettes sont installées. Mais au cours de la pose des rivets, une des plaquettes est légèrement cassée. Elle le restera. Nous sommes maintenant à l'automne 1997...

Aux dernières nouvelles, comme le releveur du courrier ne veut plus faire la levée car il a des problèmes avec les gamins du quartier, il est question de supprimer ces boîtes aux lettres d'ici six mois.

Nadia Djabali

## Des promesses non tenues

### • L'équipement musical rue Fleury : pour 5 millions t'as plus rien.

En 1990, sous l'impulsion d'Alain Juppé et d'Hervé Méchéri (qui était alors adjoint au maire de Paris chargé de la jeunesse), un projet d'équipement culturel à dominante musicale, destiné aux jeunes, a vu le jour. Il devait être bâti en face de la nouvelle bibliothèque de la Goutte d'Or, à l'angle de la rue Fleury et du boulevard de la Chapelle.

Le projet comprenait un centre d'animation aux activités multiples, des studios d'enregistrement et de répétition pour des groupes de rock, de rap et de jazz, et deux salles de spectacle dont une de 250 places.

Conçue comme un équipement parisien et non pas uniquement de quartier, cette réalisation répondait à l'objectif d'intégrer la Goutte d'Or dans le fonctionnement général de l'agglomération. Un budget de 33 millions dans le cadre de la "politique de la ville" et 6 millions de francs



A droite, la nouvelle bibliothèque (dont la construction est achevée et qui ouvrira au printemps). En face, là où devait être édifié l'équipement musical pour les jeunes, un terrain vague.

provenant de la Région Ile-de-France devait être affecté à cet effet.

Ce projet était inscrit dans la convention "politique de la ville" signée en 1995 pour le quartier. La déclaration d'utilité publique a été votée, les expropriations effectuées, le concours d'architecte gagné par le cabinet Constantin et Regembal. Malgré tout cela, le terrain reste une

friche, bien que la bibliothèque, en face, soit maintenant construite et prête à ouvrir au printemps.

Les services de la Ville de Paris paraissent demeurer favorables au projet, mais Jean Pierre Pierre-Bloch semble à lui tout seul empêcher que cet équipement voie le jour. «Le projet Fleury est gelé et sûrement aban-

Suite page 14

## La Goutte d'Or entre hier et demain (suite de la page 13)

donné, pour des raisons budgétaires», a-t-il affirmé le 16 décembre à la Salle Saint-Bruno. Certains observateurs se

demandent si le fait qu'il s'agit d'un héritage Juppé n'a pas joué aussi. Cette affaire en tout cas prend place dans le contentieux

entre M. Pierre-Bloch et les associations de la Goutte d'Or.

Coût de cette non-opération : 5 millions de francs.

### ● Square Léon : un passage avec un square autour.

Avant sa construction, il y avait un passage avec des logements autour. Maintenant, un passage avec un square autour.

Jardin minéral si on en juge par la forte proportion de béton, ce square était cependant l'un des rares espaces "verts" du quartier. Il a aussitôt été investi par les jeunes, les adolescents, les petits avec leurs mamans... et les joueurs de dames, car des tables en pierre avec damiers dessinés ont été installées.

Mais peu à peu, l'ambiance se dégrade. L'été, le square souffre d'une surfréquentation. Et puis, à partir de 1995, on y rencontre

des dealers, du vandalisme, des joueurs d'argent, des pitbulls. Le bruit, se prolongeant tard dans la nuit, notamment le bruit des jeux de ballon, a commencé à faire craquer les riverains. Et puis le manque d'entretien, grave : le square est si sale, certains jours, que les mères de famille préfèrent aller ailleurs avec leurs enfants. Et puis la démotivation des gardiens...

Les riverains demandent : pourquoi le square Léon, au même titre que tous les squares parisiens, ne ferme-t-il pas à 17 h 30 l'hiver et à 22 h l'été ?

Après plusieurs réunions avec

les associations et Françoise de Panafieu, adjointe au maire de Paris chargée des parcs et jardins, un réaménagement est décidé, comprenant notamment la fermeture du square par une grille. Mme de Panafieu réaffirme qu'«il n'y aurait pas de réaménagement utile sans mise en œuvre de projets d'animation».

Aujourd'hui des grilles entourent le square. Coût : 2 millions de francs. Mais elles ne sont jamais fermées, elles ne servent donc strictement à rien ! Et les associations constatent que toutes les propositions d'animation ont échoué.

### ● La mosquée Polonceau : les délais du provisoire sont élastiques.

La mosquée de la rue Polonceau a été créée à l'origine dans une cave, puis ses responsables ont acquis des locaux en rez-de-chaussée et en étage dans le même immeuble. La salle de prière étant beaucoup trop petite, les fidèles s'installaient souvent dans la rue le vendredi après-midi.

De toute façon, il s'agissait d'un bâtiment vétuste, dont la démolition était prévue dans le cadre de la rénovation de la Goutte d'Or. La mosquée a donc été expulsée. Et comme le veut la loi, la Ville a proposé aux locataires, donc à la mosquée, un relogement.

En 1995, après onze années de négociations sur son emplacement, un projet d'installation définitive au 94-98 boulevard de La Chapelle était adopté. Cette localisation du lieu de culte a été particulièrement réfléchi par des associations qui la jugent comme étant "favorisant l'intégration de l'Islam dans la société".

Mais la demande de permis de construire a reçu un avis défavorable de la Préfecture de Police. Elle est donc en attente.

En attendant que ce projet puisse être réalisé, un lieu de culte provisoire a été construit en 1996 à l'angle des rues Polonceau et Poissonniers, à quelques



La mosquée provisoire, à l'angle de la rue des Poissonniers et de la rue Polonceau, deviendrait-elle définitive ?

mètres de l'ancien bâtiment. Mais ce lieu de culte provisoire est conçu pour accueillir environ 300 personnes, or il arrive à la mosquée de recevoir 700 fidèles le vendredi. La rue Polonceau est alors barrée et les fidèles installent leurs tapis de prière sur la chaussée. On peut aussi ajouter des problèmes de sonorisation pour les immeubles mitoyens au moment de l'appel à la prière.

Le projet du boulevard du boulevard de la Chapelle prévoyait en rez-de-chaussée et en sous-sol des espaces suffisants, évitant que la prière déborde dans la rue.

Des entrées séparées pour la mosquée d'un côté, pour les appartements situés au-dessus d'un autre côté, devaient réduire la gêne au minimum pour les uns comme pour les autres. Mais ce projet, on n'en entend plus du tout parler, et on se demande si la Ville n'a pas maintenant l'intention de faire durer le "provisoire" de la rue Polonceau.

Une rencontre avec le chargé de mission sur l'islam du ministère de l'Intérieur a eu lieu vendredi 18 décembre pour relancer la question. Affaire à suivre...

N.D.

## En projet : la rue des Gardes deviendrait une "rue de la Mode"

**M. Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce, veut installer à la Goutte d'Or 25 à 30 jeunes créateurs de mode.**

La rue des Gardes deviendra-t-elle une "rue de la Mode" ? C'est le projet de Jean-Pierre Pierre-Bloch. Il a décidé de faire attribuer la totalité des locaux commerciaux situés en rez-de-chaussée de cette rue, soit en tout 2 200 m<sup>2</sup>, à vingt-cinq ou trente "jeunes créateurs de mode". Par "jeunes créateurs", il ne faut pas entendre "débutants". Pour être admises, les entreprises devront justifier d'au moins deux ans d'existence, d'un chiffre d'affaires entre 1 million et 20 millions de francs, et d'une volonté exportatrice (objectif : 30 % du chiffre d'affaires réalisés à l'étranger).

La rue des Gardes, entre la rue de la Goutte d'Or et la rue Polonceau, près du square Léon, est entièrement bordée d'immeubles neufs, qui ont été construits par l'OPAC, un des offices HLM de la Ville de Paris, dans le cadre de la

### Un projet de marché exotique pour désengorger Château-Rouge

Jean-Pierre Pierre-Bloch a un autre projet, qui concerne la Goutte d'Or mais pas seulement elle. Pour désengorger les alentours du métro Château-Rouge, il veut créer, quelque part dans le nord de Paris (le lieu est encore en négociation, peut-être du côté de la Porte d'Aubervilliers) un "marché exotique", à échéance de l'an 2 000.

La multiplication des commerces de produits africains et antillais rue Dejean, rue Poullet, rue des Poissonniers, l'afflux presque quotidien (et surtout le samedi) d'une foule de clients venus de tous les quartiers de Paris et de toute la banlieue, posent en effet de sérieux problèmes au quartier et suscitent des plaintes des habitants. La liberté du commerce étant la règle en France, les pouvoirs publics ne peuvent pas interdire l'installation de ces commerces à Château-Rouge ; mais ils peuvent, en leur offrant des conditions favorables, essayer de les attirer plutôt ailleurs...

rénovation du quartier. Les logements sont habités depuis près de deux ans, mais les locaux commerciaux en rez-de-chaussée n'ont pas trouvé preneur jusqu'à présent à cause du prix de location : pour ces boutiques, l'OPAC demandait au minimum 850 F du mètre carré.

Le problème s'était déjà posé pour les immeubles de l'OPAC rue de la Goutte d'Or : à cause du prix, il avait fallu plusieurs années avant que peu à peu des commerces s'installent. Rue des Gardes, pour le moment, rien n'est loué.

Mais pour son opération "rue de la mode", Jean-Pierre Pierre-Bloch a obtenu que l'OPAC baisse sérieusement ses prix : le coût annuel de location ne devrait pas être supérieur à 500 F le



**Rue des Gardes : l'OPAC n'a pas réussi jusqu'à maintenant à louer les espaces commerciaux en rez-de-chaussée des immeubles, probablement à cause du prix trop élevé.**

mètre carré, tout compris (devantures, rideaux, moquette, etc.). C'est un sérieux coup de pouce, qui n'est possible que grâce à des subventions.

#### «Tirer le quartier vers le haut»

M. Pierre-Bloch, ancien député (UDF) du quartier, conseiller d'arrondissement du 18e, est depuis cinq mois adjoint au maire de Paris, chargé du commerce et de l'artisanat. Il l'est devenu à la faveur de la crise qui a secoué la majorité de droite de l'Hôtel de Ville : le précédent adjoint chargé du commerce avait pris le parti de Toubon, il a été démis par le maire Jean Tibéri ; et Jean-Pierre Pierre-Bloch, demeuré fidèle à celui-ci, a hérité du poste. Il a bien l'intention, apparemment, d'utiliser sa nouvelle fonction pour affirmer sa présence dans sa circonscription électorale.

«Il faut changer l'image de ce quartier, nous a-t-il dit, le tirer "vers le haut" tout en créant des emplois. Qu'est-ce qui fait qu'un quartier est "dans le coup" ? L'artisanat, et en premier lieu la mode. Le 18e a une tradi-

tion dans le textile et l'habillement : le marché St-Pierre, Tati... La Goutte d'Or, pour sa part, offre une main-d'œuvre exceptionnelle : dans les petits ateliers du quartier travaillent des gens, notamment d'origine africaine, qui ont une extraordinaire habileté en matière de couture. Des grands couturiers, d'ores et déjà, les font travailler à façon.»

«Je me suis rendu compte, nous a dit encore M. Pierre-Bloch, que beaucoup de jeunes créateurs de mode quittent la France parce qu'ils n'y trouvent pas les possibilités de s'installer, de s'agrandir. Ils vont en Angleterre ou ailleurs. Je veux leur permettre de rester à Paris. Parmi eux, il y a notamment des jeunes créateurs africains, dont le talent est reconnu internationalement. La mode est multi-raciale.»

La Fédération du prêt-à-porter féminin patronne l'opération. Elle avait envisagé initialement de la réaliser dans le quartier de la Bastille. Jean-Pierre Pierre-Bloch l'a persuadée de la faire à la Goutte d'Or. La Fédération a déjà contacté plus d'une cinquantai-

ne de jeunes créateurs. Un certain nombre d'entre eux ont visité les lieux, plusieurs se sont déclarés intéressés. L'inauguration de cette "rue de la mode" pourrait avoir lieu en septembre 1999.

Dans une étape ultérieure, M. Pierre-Bloch envisage de transformer le Louxor, l'ancien cinéma situé face au métro Barbès, en un lieu de prestige, une sorte de club consacré à la mode, où auraient lieu des défilés, des expositions, et aussi des événements musicaux ou picturaux...

Le Louxor, dont la façade est "classée", appartient actuellement à Tati, qui l'a acheté probablement pour empêcher que s'installe là une autre grande surface concurrente, mais qui jusqu'à présent n'a pas trop su quoi en faire. Fabien Ouaki, le patron de Tati, serait maintenant disposé à le vendre à la Ville de Paris. D'importants travaux de remise en état seraient nécessaires.

Autre projet de M. Pierre-Bloch : faire venir une "grande enseigne" du commerce de l'habillement sur le boulevard Barbès, dans le nouvel ensemble immobilier qui va être construit sur l'emplacement des bâtiments BNP (voir l'article page x).

#### Sans la moindre concertation

Le projet d'une "rue de la mode" à la Goutte d'Or est accueilli assez fraîchement par les associations du quartier. Non pas qu'elles soient hostiles à une activité commerciale "tirant le quartier vers le haut". Mais elles ont peu goûté la façon dont cela a été décidé, sans aucune concertation, alors que dans ce quartier l'existence d'un "contrat de ville" exige en principe un effort particulier de démocratie locale.

Elles avaient elles-mêmes des idées pour ces locaux commerciaux, entre autres la création d'un "pôle artisanal", projet validé par un autre adjoint au maire de Paris, M. Bariani ; et pour l'un au moins des lieux, celui qui se trouve au coin de la rue des Gardes et de la rue de la Goutte d'Or, un projet de restaurant coopératif était entièrement prêt, que M. Pierre-Bloch balaie d'un revers de main (voir l'article ci-dessous).

**Ont collaboré à ce dossier "Goutte d'Or" Noël Bouttier, Nadia Djabali, Noël Monier.**

## Le restaurant coopératif de la Goutte d'Or remis en question

Voilà plus de deux ans qu'une équipe y travaillait : fin novembre, le projet d'un restaurant coopératif à la Goutte d'Or, baptisé *Les Mots à la bouche*, était entièrement prêt. Les financements étaient trouvés, l'organisation définie, le mode de recrutement et de formation du personnel établi, le local trouvé, les plans dessinés, les fournisseurs du matériel de cuisine et du mobilier contactés.

Le local, c'était une surface commerciale de 220 m<sup>2</sup>, en rez-de-chaussée d'un immeuble de l'OPAC, à l'angle de la rue des Gardes et de la rue de la Goutte d'Or. Plusieurs rencontres, depuis plus d'un an, avaient eu lieu avec les dirigeants de l'OPAC, et l'accord était fait oralement. Il ne restait plus, pensaient les responsables, qu'à signer le bail de location, lancer les travaux d'aménagement, effectuer les recrutements et ouvrir au printemps.

Et voilà que subitement, on a appris que M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce, avait mis son veto : il veut faire réserver tous les rez-de-chaussée de la rue des

Gardes pour son projet à lui d'une "rue de la mode" (voir l'article ci-contre). Cette décision est tombée d'en haut il y a quelques semaines, sans que personne ait été avisé auparavant de ce qui se préparait.

Le plus surprenant, c'est que le projet de restaurant avait été établi en liaison non seulement

**«Les Mots à la bouche», c'est un projet de restaurant à la Goutte d'Or, reflétant la diversité des traditions gastronomiques du quartier, avec aussi une ambition culturelle autour de lectures publiques, et un volet d'insertion professionnelle pour des habitants.**

**Mais il est remis en question par M. Pierre-Bloch.**

avec plusieurs associations de la Goutte d'Or, mais aussi avec des fonctionnaires détachés par la préfecture et la Ville de Paris dans le cadre du "contrat de ville" ("développement social urbain" du quartier), pour aider entre autres à la création d'activités et d'emplois. Ces personnes, mécontentes de voir leur travail mis au rancart d'une telle manière,

ont protesté.

Ce projet de restaurant a un quadruple objectif :

- Une activité de restauration reflétant la diversité des cultures du quartier, avec notamment des préparations culinaires telles que tajines, mafé, tiep. Le restaurant doit être ouvert six jours sur sept, servant des repas le midi pour un prix de 40 à 80 F, et le soir des prestations plus soignées, de 80 à 150 F (boissons comprises). Un tel restaurant, de qualité, répondrait sans aucun doute à un besoin dans le quartier.

- Une activité de traiteur pour des plats à emporter.

- Des événements culturels en soirée, une fois par mois environ et à quelques grandes occasions (Semaine

du Livre, fête de la Goutte d'Or...), autour du thème du livre et de la lecture : lectures publiques avec accompagnement musical. Egalement, dans les locaux, des "ateliers d'écriture" pour les enfants et les jeunes.

- Un rôle d'insertion professionnelle et sociale,

**(Suite page 16)**

## La Goutte d'Or entre hier et demain (suite de la page 15)

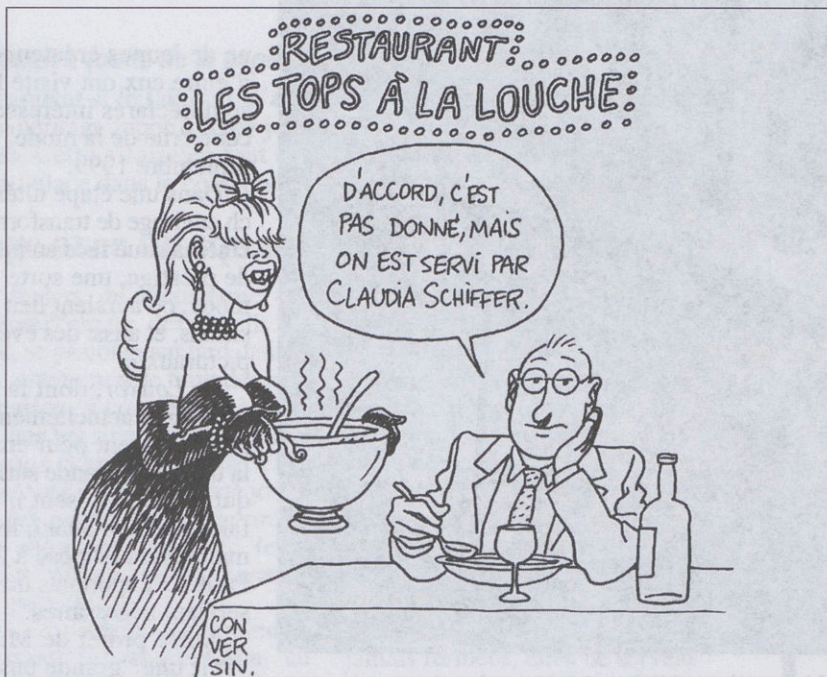
créant une dizaine d'emplois à temps plein ou à temps partiel pour des habitants du quartier, notamment des femmes, autour de trois professionnels confirmés.

Des projets du même genre ont déjà été expérimentés dans plusieurs communes de la région parisienne. C'est d'ailleurs dans un de ces restaurants coopératifs déjà existants, à Pantin, que devait être effectuée la formation du personnel recruté.

### «Qu'ils cherchent ailleurs !»

M. Lafoucrière, directeur de l'OPAC, a envoyé le 30 novembre aux initiateurs du projet une lettre embarrassée, leur disant en substance : «Il vous faut réfléchir à la manière dont votre restaurant pourrait s'insérer dans ce thème de la mode, étant entendu que la réflexion sur ce projet de "rue de la mode" n'en est qu'à ses débuts...»

M. Pierre-Bloch, lui, est beaucoup plus carré. Il nous a déclaré sans la moindre ambiguïté : «Je ne m'oppose pas à ce projet de restaurant, mais il est hors de question que ce soit à cet endroit-là. Qu'ils cherchent ailleurs !»



Transformer le projet de restaurant littéraire en projet de restaurant sur le thème de la mode. c'est la suggestion du directeur de l'OPAC...

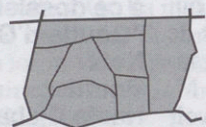
Ce qui, évidemment, remettrait le projet en question.

Trouvera-t-on un autre local correspondant à ce qui était envisagé ? Les nouveaux délais ainsi imposés ne vont-ils pas compromettre les financements prévus ?

Mais il se peut aussi que le veto de M. Pierre-Bloch ne soit pas définitif, car il semble qu'à la mairie de Paris d'autres partenaires soient plus favorables que lui au projet...

L'avenir en tout cas est incertain. N.M.

## La vie du 18<sup>e</sup>



## RMI : une première place dont le 18e se passerait bien

Après le Nord, Paris est le département français qui compte le plus grand nombre d'allocataires du *revenu minimum d'insertion* (RMI), mis en place il y a tout juste dix ans. Plus de 60 000 Parisiens touchent le RMI. Mais, comme on peut s'en douter, le nombre d'érémistes n'est pas équitablement réparti entre les arrondissements. Moins de 1 % des bénéficiaires parisiens du RMI vivent dans le 1er arrondissement, mais 14,3 % vivent dans le 18e, qui arrive en tête dans ce triste classement de la misère secourue. Les derniers chiffres publiés indiquent qu'ils sont 8 717 dans notre arrondissement à vivre

avec cette allocation (2 500 F pour une personne seule).

(L'augmentation de 3 % du RMI décidée en décembre par le gouvernement représente 72 F par mois, c'est-à-dire 2,40 F par jour, le prix d'une demi-baguette.)

L'inégalité est forte aussi à l'intérieur du 18e entre les quartiers. Ainsi la Goutte d'Or (entendue ici dans les frontières du "contrat de ville", c'est-à-dire entre le boulevard de la Chapelle au sud et la rue Ordener au nord) comptait 2 221 érémites à la fin de 1997, soit une proportion nettement plus forte, par rapport au nombre d'habitants, que dans des quartiers comme Montmartre

ou même la Chapelle. Deux ans plus tôt, dans ce quartier populaire, on recensait 1 594 allocataires.

Une situation inégalitaire confirmée par d'autres statistiques. Ainsi l'aide personnalisée au logement (APL), attribuée à ceux qui ont de faibles revenus par rapport aux loyers, est perçue par 19,3 % des ménages parisiens, mais par 25,3 % des habitants du 18e et 28,8 % de ceux de la Goutte d'Or. Pour l'allocation de rentrée scolaire, les chiffres sont tout aussi éloquents : 4,3 % des ménages parisiens, 6,8 % de ceux du 18e et 9 % de ceux de la Goutte d'Or l'ont reçue en 1997.

Sylvain Garel

## Le 18e en deuxième position pour les pitbulls

Le 18e arrive en deuxième position des arrondissements parisiens pour le nombre de chiens arrêtés par l'unité spécialisée de la préfecture de police : il y en a eu 38 en 1996. (Le 19e était en tête avec 46, et le 20e en troisième position avec 36.) Sur ces 38 chiens, capturés soit parce qu'ils se montraient dangereux, soit parce qu'ils vagabondaient, 19 étaient des pitbulls, 8 des rottweillers et 6 des "american staffordshire".

Ces chiffres ont été publiés en même temps qu'un rapport consacré aux "animaux dans la cité", réalisé par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France. On y apprend que

Paris et les départements limitrophes abritent au moins 750 000 chiens et 947 000 chats. Les 750 000 chiens produisent annuellement au moins 4 000 m<sup>3</sup> d'urine et entre 40 000 et 70 000 tonnes de crotte, dont le coût de ramassage ne cesse d'augmenter.

A noter également l'apparition de plus en plus fréquente d'animaux exotiques, singes, fauves (panthères, pumas), serpents et autres reptiles, arachnides... 23 serpents ont ainsi été découverts par les sapeurs-pompiers en 1996.

Le rapport préconise une "fourrière haute sécurité" pour les chiens, chats et autres animaux dangereux.

## SUR L'AGENDA

### ■ Une réunion de l'ADDM sur le POS de Montmartre

Le changement de "plan d'occupation des sols" devrait être l'événement majeur de 1999 pour Montmartre. L'enquête publique devrait avoir lieu au printemps. L'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM 18) organise une réunion pour en débattre samedi 9 janvier, à 10 h du matin, au Studio 28 (10 rue Tholozé) en présence d'un représentant de la mairie de Paris.

### ■ A vos couronnes, les anciens !

Les anciens de l'arrondissement seront conviés à élire leurs reines et leurs rois le vendredi 22 janvier à partir de 16 h dans la salle des fêtes de la mairie. Pour la douzième année, l'Amicale des boulangers du 18e offrira la galette à plus de 350 invités : 850 parts de galette, dont une énorme galette de 1,20 mètre de diamètre... à découper en 120 parts ! Pas besoin de prof de maths, on découpe en anneaux et ensuite par petits carrés. Pour l'occasion les boulangers revêtiront leurs beaux atours, vestes et toques blanches. Quant aux heureux qui trouveront la fève, ils pourront commencer une collection sur le thème des vieux métiers. C.B.

### ■ La Cyclade propose

La Cyclade, association d'artistes, propose le 9 janvier de 16 h à 18 h, à la salle UVA 18 (9 rue Duc), des improvisations : ateliers de création, danseurs, poètes, peintres, musiciens. (Participation 10 F.) Le samedi 30 janvier, même lieu, de 19 h à 22 h, grand loto avec animation artistique. (20 F le carton, vin chaud ou orangeade compris.)

### ■ Les vœux de la mairie

Le 12 janvier à 17 h, la municipalité du 18e présente ses vœux au personnel de la mairie et des services publics. Le 14 janvier à 19 h, aux associations et syndicats. Le 20 janvier à 19 h 30, aux commerçants, représentants des cultes et personnalités diverses. Sur invitation.

### ■ Le conseil d'arrondissement

Il aura lieu lundi 18 janvier à 18 h à la mairie. Rappelons que le conseil d'arrondissement est ouvert au public (qui toutefois ne peut pas intervenir).

### ■ Bientôt le recensement

Dans les maisons individuelles et appartements, le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars. Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février. Le recensement est obligatoire pour tout résident en France, quelle que soit la nationalité. L'anonymat est garanti, les renseignements, les renseignements recueillis sont confidentiels.

Clignancourt



## L'Education nationale veut supprimer les classes littéraires au lycée Rabelais

Nouvelle menace sur les filières d'enseignement général au lycée Rabelais. Situé rue Francis de Croisset, près de la Porte de Clignancourt, c'est pour l'essentiel un lycée technique de bon niveau, préparant aux professions paramédicales et sociales. Il comporte aussi des sections littéraires et scientifiques. L'an dernier, l'Education nationale avait programmé la disparition de celles-ci sur deux ans ; mais, après une grève d'une grande partie des élèves et des professeurs et une série de manifestations, elle y avait renoncé.

Ce n'était que partie remise : le proviseur du lycée vient d'annoncer que dès la

rentrée 1999 la première L (littéraire) serait supprimée, et l'année suivante la terminale correspondante.

A l'appel des sections syndicales SNES et SGEN-CFDT des enseignants, une manifestation a eu lieu devant le rectorat le 16 décembre et une délégation de professeurs, élèves et parents a demandé à être reçue. Mais sans résultat : le 7 janvier, le proviseur soumettra à l'avis du conseil d'administration du lycée la disparition sur deux ans de la filière littéraire.

Il faut dire que ces classes ont très peu d'élèves : à la fin de la 3e, les élèves des collèges du 18e qui veulent se diriger vers un lycée

général, ont la possibilité de formuler leur choix entre trois établissements, Jacques Decour (dans le 9e, près du métro Anvers), Jules Ferry (dans le 9e, place Clichy) et Rabelais. Très rares sont ceux qui préfèrent Rabelais.

Les partisans du maintien de ces filières font observer que Rabelais est le seul lycée du 18e comportant des classes d'enseignement général. L'Education nationale, disent-ils, devrait mettre en place une politique volontariste d'incitation, afin d'éviter cette forme de ségrégation géographique qui envoie les élèves les plus doués pour l'enseignement général vers le centre de Paris.

## On va réhabiliter l'impasse Robert

Vous pouvez encore voir, du 4 au 23 janvier, l'exposition qui présente les projets de la Ville de Paris pour l'impasse Robert, située près du carrefour rue Championnet-rue du Poteau. Cette exposition se tient au 10, passage St-Jules.

La Ville va en effet entreprendre la réhabilitation de l'impasse Robert, voie privée étroite, pavée, et actuellement assez sombre, qui entoure le lycée industriel Championnet.

Cette opération touchera les terrains des 2, 3, 4, 5 bis, 6, 8, 10 et 14 impasse Robert, et aussi, à la marge, ceux du 3 impasse Calmels, du 115 rue Championnet, des 6 et 16 impasse de la Grosse Bou-teille. Une première réunion de concertation avec les habitants a eu lieu le 17 novembre.

Il est prévu de construire une soixantaine de logements HLM (dont un tiers à loyers modestes PLA et deux tiers à loyers

"intermédiaires" PLI), dans des immeubles ne dépassant pas trois étages plus les combles. Une parcelle sera réservée pour une éventuelle extension du lycée. La branche sud de l'impasse sera supprimée, et le reste deviendra une voie publique.

Après avoir regardé l'exposition, les habitants sont invités, s'ils le souhaitent, à inscrire leurs remarques et suggestions sur un registre placé à cet effet.

## Un projet de la Maison Verte

La Maison Verte s'est lancée dans une prospection des savoir-faire et des compétences dans l'arrondissement, afin de concrétiser son nouveau projet appelé "Diogène", né lors de la réunion du 6 novembre dernier, sur le thème "Prendre son quartier par la main", et qui a réuni une quinzaine de personnes.

Forts de l'expérience de la Maison Verte dans l'accueil des plus démunis (SDF,

Rmistes, sans-papiers...) et partant du constat que de plus en plus de jeunes gens désœuvrés traînent dans les environs, les participants ont eu l'idée d'utiliser des locaux pour, d'une part, apporter un prolongement aux actions envers les plus déshérités, et d'autre part réunir les jeunes inactifs autour d'une dynamique constructive.

Ce projet aboutirait à la création d'un bar sans alcool

dans une des salles de la Maison Verte, ouvert aux jeunes un soir par semaine et aux démunis un autre soir. Des animations et des ateliers permettant de "faire des choses ensemble" se mettront en place en fonction des idées et des compétences des bénévoles qui se manifesteront. A bon entendeur !

Christine Brethé

□ La Maison Verte, 127 rue Marcadet. 01 42 54 61 25.

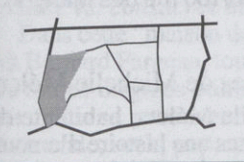
## "DéCLIC 17/18" a son bulletin

Comme beaucoup d'autres associations de quartier, DéCLIC 17/18 a maintenant son bulletin de liaison. *DéClic 17/18* est l'association du quartier de l'aveue de Clichy (*Clic* comme Clichy, *17/18* parce qu'elle est à cheval sur deux arrondissements).

Au sommaire du premier numéro : l'aménagement de l'avenue, le jardin des Deux Nêthes, les incendies, des entretiens avec M. Rédélé et avec le président des commerçants, etc...

□ 3, rue Etienne Jodelle, 75018 Paris.

Grandes Carrières



L'origine des noms de rues dans les quartiers du 18e arrondissement.

## Vers la Porte de Clignancourt

### • Rues Belliard, rue Letort, rue Duhesme

En 1868, on a donné à trois rues du quartier les noms de trois militaires aux destins parallèles. 1868, c'était sous le règne de Napoléon III, qui honorait ainsi son oncle Napoléon 1er.

**Augustin-Daniel Belliard** (1769-1832) commence sa carrière d'officier sous la Révolution, comme chef d'état-major de Dumouriez. Il fait la campagne d'Italie avec Bonaparte, est nommé général de brigade à Arcole, continue à se battre sous Napoléon jusqu'en 1814.

En mars 1814, il est à Clignancourt, défendant Paris contre les troupes prussiennes et russes. Après l'abdication de Napoléon, il se rallie à Louis XVIII. Celui-ci, cherchant l'appui de l'armée, le fait pair de France. Mais lorsque Napoléon revient d'exil en 1815 pour l'équipée des Cent Jours, Belliard laisse tomber Louis XVIII et repart combattre avec son ancien maître. A la fin des Cent Jours, après Waterloo, Louis XVIII bien sûr le fait arrêter... mais lui pardonnera en 1819.

Belliard terminera sa vie comme ambassadeur à Bruxelles.

**Louis Letort** (1773-1815), cavalier, a fait les guerres de la Révolution (il combattit à Jemmapes), puis, avec Bonaparte, la campagne d'Italie (où il fut blessé), puis les guerres de Napoléon : Autriche, Prusse (blessé à Iéna), Pologne, Espagne, Russie. Il est général de brigade en 1813.

En 1814 (comme Ney, comme Belliard et bien d'autres), il se rallie à Louis XVIII, mais il repart avec Napoléon pendant les Cent Jours.

Son aventure s'arrête là : il est tué à la bataille de Charleroi.

**Guillaume Duhesme** (1766-1815) : encore un ancien soldat de la Révolution. Général de brigade en 1793, il a combattu à Fleurus, en Vendée, à l'armée du Rhin. Il fait la campagne d'Italie avec Bonaparte et continue la guerre avec Napoléon.

Nommé par celui-ci, en 1808, commandant de la Catalogne conquise, il est en 1810 accusé de malversations et révoqué. En 1813 il reprend du service dans l'armée de l'Empereur.

En 1814 il se rallie lui aussi à Louis XVIII, il est nommé pair de France. Mais en 1815 il repart lui aussi avec Napoléon pour les Cent Jours. Il est tué à Waterloo.

### • Rue du Ruisseau

Ainsi nommée parce qu'elle longeait un des nombreux cours d'eau qui descendaient de Montmartre. Celui-ci prenait sa source à la fontaine du Buc, là où se trouve aujourd'hui la place Constantin Pecqueur.

### • Rue Esclangon

**Ernest Esclangon** (1876-1954), mathématicien (il a découvert les "fonctions quasi-périodiques"), physicien (les champs de pesanteur, les ondes infra-sonores), astronome (il a travaillé sur les phénomènes de réfraction), il est célèbre notamment pour avoir mis au point en 1932 l'horloge parlante à l'Observatoire de Paris : «*Au quatrième top, il sera exactement...*»

### • Rue Messenger

D'abord organiste, puis chef d'orchestre et compositeur célèbre, **André Messager** (1853-1929) a dirigé l'Opéra de Paris où il monta la *Trilogie* de Wagner. Ses œuvres à lui sont plus légères : des opéras comiques, des opérettes (*la Basoche*, *les P'tites Michu*, *Véronique*, *Fortunio*...).

### • Des noms de propriétaires

L'impasse **Alexandre Lécuyer**, voie privée, a pris le nom du propriétaire du terrain, un carrier de Montmartre. Voies privées aussi, l'impasse **St-Jules** et l'impasse **Ste-Henriette** portent les prénoms des propriétaires. C'est encore un propriétaire qui a laissé son nom au passage **Penel**, et un autre à la rue **Versigny**.

### • L'abandon du Ruisseau

La villa des **Tulipes** ne s'appelle ainsi que depuis 1954, elle se nommait auparavant impasse du Ruisseau. C'était une voie privée ; sans doute les propriétaires ont-ils jugé qu'*impasse du Ruisseau* pouvait donner lieu à des interprétations désobligeantes.

• **Gustave Rouanet** (1855-1927) a été conseiller municipal (socialiste) de Paris et l'un des plus rudes opposants à la construction du Sacré-Cœur.

• **Emile Blémont** (1839-1927), de son vrai nom Léon Petittidier, avocat, publia des poèmes (*Pommiers en fleurs*, etc.), des nouvelles (*La Soubrette de Molière*), des articles dans différents journaux.



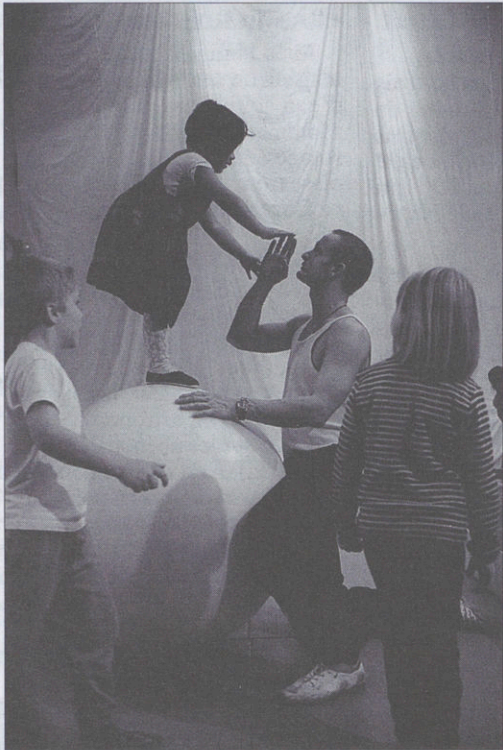
18<sup>e</sup>

CULTURE

## ArtScénic : des ateliers

### pour tous les arts de la scène... et ce n'est pas empoisonnant !

Dan Aucante



Romain, Naomi, Léo, Myriam, Maud, Chenez, Thaïs, Lucas, super Carole, toute petite Manon, Félix qui refuse tout, même d'être heureux, il boude... ils ont entre 3 et 5 ans, souples comme des chatons ou malhabiles comme des chiots, et ils participent à un atelier d'éveil acrobatique : tourneboulés au sol, exercices au trampoline et au trapèze, équilibre sur fil de fer (juché à la hauteur vertigineuse d'un mètre quarante quand on ne mesure qu'un mètre vingt), ou sur un ballon, gros à lui seul comme six d'entre eux.

Ils étaient vingt-et-un ce samedi en fin de matinée à la salle de l'Indépendance, rue Duhesme, à fouler les tapis de sol, enfants de la balle, benjamins des quelque 260 bénéficiaires des ateliers d'initiation aux arts de la scène organisés depuis octobre 1997 dans ces lieux par ArtScénic (le jeu de mot est voulu mais ce n'est pas empoisonnant, bien au contraire).

#### Pour les 3-6 ans, les 6-14, les adultes...

ArtScénic offre aux petits de 3 à 6 ans des ateliers d'acrobatie ou d'éveil musical (soixante mini-participants en tout). Puis il propose théâtre, cirque, magie, expression corporelle, chants, danse acrobatique, anglais ou allemand par le jeu théâtral pour les 6-14 ans (cent quarante gamins autobaptisés les «Ouminis», les «Tartatinus» et les «Crapikis»). Et enfin des ateliers similaires mais plus sophistiqués pour les ados et adultes (une soixantaine d'adhérents dont Paule, l'aînée avec ses soixante-dix printemps dépassés) et même des stages.

L'an passé, on comptait quatre «intervenants» et quatre-vingt participants aux ateliers en début d'année (cent cinquante en fin de course). Maintenant une équipe de vingt animateurs s'affairent à l'année (d'octobre à juin) salle de l'Indépendance. ArtScénic est en pleine progression.

L'aventure cependant date de bien plus longtemps. En 1987, quatre copains comédiens créaient CARP Théâtre (CARP comme les ini-

tiales de leurs noms) pour monter des spectacles. Cinq ans plus tard, ils commençaient à intervenir dans les écoles puis à créer des ateliers de théâtre dans d'autres associations, notamment à l'Association Championnet, rue Georgette Agutte, où pendant cinq ans Philippe Avril (le A de CARP et maintenant le dernier « survivant » des fondateurs) a œuvré.

Puis Philippe, Laure Balvay, qui l'avait rejoint, et quelques autres ont eu envie de quitter Championnet, de voler de leurs propres ailes et d'aller plus loin que la seule animation théâtrale, se lancer dans tous les modes d'expression, tous les arts de la scène, d'où ArtScénic (l'association s'appelle cependant toujours CARP Théâtre). Ils ont cherché, ils ont trouvé la salle de l'Indépendance où ils louent des locaux et où ils ont installé leur siège.

Pourquoi s'être intéressé à des bambins de 3 ans à peine révolus ? « Il y a une demande importante et presque rien n'existe pour cet âge, alors que c'est très important de les éveiller, de leur apprendre l'équilibre, le contrôle de soi, la maîtrise aussi de ses peurs – la hauteur du fil de fer – mais ils adorent ça. Il faut voir comme ils se concentrent bien, c'est impressionnant. Pour certains, c'est la première expérience d'activités personnelles sans lien avec la famille, la crèche, ou l'école »

Et pourquoi avoir mélangé ados et adultes ? « Pourquoi pas ? c'est la vie. Et puis, cela permet des échanges passionnants, dépassant les conflits de générations, sans relations de domination ou de contestation, c'est pour les uns et les autres une façon de se rencontrer. »

#### ...et un projet pour les vétérans

Pourtant ArtScénic a l'idée de créer aussi des ateliers réservés aux aînés, aux vétérans.

« Nous avons un projet, un beau projet d'activité théâtrale qui les désenclaverait des animations traditionnelles qu'on leur propose. Un projet pour retrouver le plaisir du jeu, mais se basant aussi sur la richesse de leur expérience, sur leur mémoire. Oui mais, jusqu'à présent nous n'avons eu que deux candidatures et notre Paule elle-même a refusé catégoriquement d'y participer. (« Moi avec les vieux ? Jamais ! »). Nous ne renonçons pas mais nous allons essayer d'aller à leur rencontre, de proposer des animations dans les lieux mêmes où ils se trouvent, se retrouvent, dans les résidences, les maisons de retraite... »

Donc, tous les jours de la semaine, à chacun son atelier. Mais comme « le théâtre n'existe pas sans représentation publique », à la fin de l'année, en juin, tous se retrouvent pour une semaine de représentations, de spectacles qu'on monte ensemble, où on mêle chant et danse, musique et théâtre.

Cette année, on n'attendra pas juin. En effet, les « anciens » parmi les enfants se sont constitués en troupe de théâtre, les fidèles parmi les adultes aussi, et en février 1999 il y aura spectacle donné à l'Indépendance par les deux troupes d'amateurs, mais aussi par des professionnels, les animateurs eux-mêmes, qui vont monter *Dans la jungle des villes* de Brecht.

Marie-Pierre Larrivé

☐ ArtScénic, 48 rue Duhesme.  
Tél. 01 42 52 99 81.

18<sup>e</sup>

LIVRES

## Hubert Lesigne et son accordéon

Hubert Lesigne est un des tout premiers lecteurs du 18<sup>e</sup> du mois. Dans son recueil de poèmes *Blues des métiers* qui vient de paraître, on le retrouve tel qu'en lui-même, avec son irrésistible envie de faire partager ses enthousiasmes et ses impressions.

« J'ai voulu, nous dit-il, évoquer des décors, gens et travaux qui entrent très peu, d'habitude, dans le champ de l'écriture, tout en essayant d'éviter le genre "engagé"... » Au fil de longs poèmes, il fait vivre un ajusteur, un boulanger, un O.S.

africain, des cheminots, des infirmières de nuit, des concierges, une femme-sculpteur, un boxeur, etc... Beaucoup de ces textes parlent du 18<sup>e</sup> arrondissement. Ainsi : « C'était ton avenir petit Pierre enfant de la Chapelle naissance au lieu de la rue l'Evangile logis haut maigre nourritures pâles il y manquait la viande rouge... »

ou encore, plus loin dans le même poème : « Tout à la barbe de venelles empestées de misères venues des mondes en couleur dans ce quartier de la Moskova où la France métisse ses clairs de peau ses visions d'Occident dérangé au bar à boire la blonde la brune un petit blanc à l'Entretemps... »

Le dernier poème, le plus long, raconte sur trente pages une errance de Lesigne avec son accordéon dans Montmartre. Dans une langue à la fois triviale et très travaillée, où l'influence de Blaise Cendrars est évidente (et avouée), Lesigne et l'accordéon dérivent du Sacré-Cœur à l'Abreuvoir, de la Folie Sandrin à la « place des barbouillisses » (place du Tertre), « rue des Regrets ruelle des Gamins », éveillant au passage Van Gogh, Dimey, Jean-Baptiste Clément... Ni l'accordéon ni Hubert Lesigne ne manquent de souffle.

N.M.

☐ *Blues des métiers*, éditions L'Harmattan, 60 F.

## “21-3”, revue de poésie

Cette toute nouvelle revue, avec des textes de qualité, une maquette extrêmement soignée, de très belles photos, des dessins, se veut « l'éclaircur d'un monde en mouvement », mais « dénuée de toute volonté d'école ou de courant éphémère à la mode... » “21” comme 21<sup>e</sup> siècle, “3” comme 3<sup>e</sup> millénaire, les animateurs proclament dans leur manifeste : « Nous, nous choisissons l'avenir. »

Sapho a donné quatre nouveaux textes de chansons.

Beaucoup de ceux qui ont participé à ce premier numéro habitent le 18<sup>e</sup> : c'est le cas de Jacques Sommer (poète déjà confirmé), du (très bon) photographe Pierre-Jérôme Coulmin, etc... Et de Slimane Hamadache, qui s'est dépensé sans compter pour que cette revue voie le jour et dont les poèmes ouvrent ce numéro. Citons quelques vers de celui qui s'intitule *La Chope de Château-Rouge*, du nom d'un café mémorable de la rue de Clignancourt :

« En cet endroit le patron  
parle avec le bon dieu  
il rudoie de “tu” la terre  
et l'ensemble des cieux... »

☐ 21-3, paraît trois fois par an. En vente (55 F) à la *Librairie de Paris* place Clichy, à la librairie *Semarc* rue André Del Sarte, à la *Halle-St-Pierre*, à *Vendredi* (60 rue des Martyrs)...

## Nous avons reçu :

• *Les Lettres de Michelle*, poèmes de Michelle Mélers

Une mince plaquette, où Michelle Mélers, habitante du 18<sup>e</sup>, décline en vingt-cinq courts textes une histoire d'amour, ses souffrances, ses espoirs, avec une simplicité, une sincérité qui touchent.

☐ Editions Osmonde, 40 F, en vente à la librairie Rampant, 205 rue Ordener.



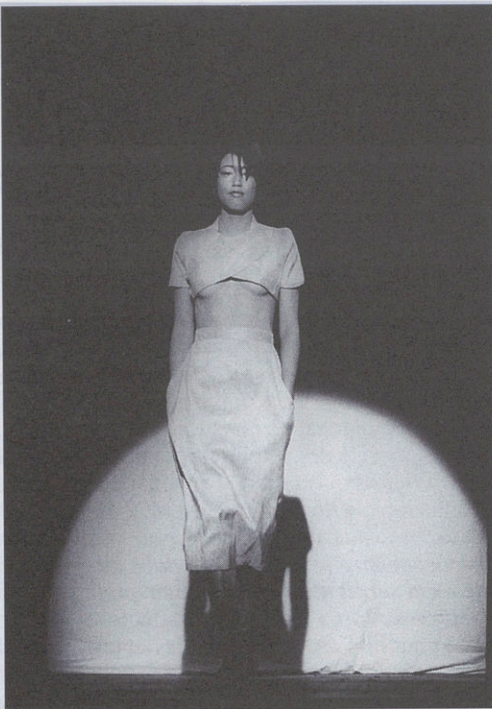
R. Siegmann

Quelques images de la diversité des activités du Divan du Monde.

**Ci-contre** : lors d'une présentation de mode par des jeunes créateurs.

**A droite** : un moment du spectacle de cabaret oriental "Neil Haroun".

(Voir aussi les programmes page 21.)



Photos Dan Aucante

# Le Divan du Monde a soufflé ses quatre bougies

**Rue des Martyrs, ce lieu est voué au mélange : diversité des publics et extraordinaire diversité des programmes...**

Lieu unique à Paris, salle de concerts principalement mais où l'on peut aussi danser, et où toutes les musiques du monde se donnent rendez-vous, le *Divan du Monde* a fêté le 11 décembre ses quatre ans. Au programme, fest-noz, danses africaines, percussions, musique du Mali, danses orientales, musique de la Réunion, musique brésilienne, boleadores argentins, et techno-house jusqu'à 5 heures du matin !

Installé au 75, rue des Martyrs, presque à l'angle du boulevard de Clichy, le *Divan du monde* tire son nom du fameux cabaret *le Divan japonais* qui se trouvait au même endroit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. «*Les propriétaires de l'époque étaient aussi fous que moi, même plus, confie avec enthousiasme Bernard Fargeau, le maître actuel des lieux. Il y avait parfois quarante à soixante artistes qui passaient sur scè-*

à France-Inter) est enregistrée régulièrement au Divan, l'entrée étant gratuite.

«*Le Divan n'est pas une boîte de nuit et j'insiste beaucoup là-dessus, même si on y organise aussi des soirées et des nuits. C'est un lieu de proximité ouvert sur le monde. Notre but est d'ouvrir des lucarnes pour les jeunes et non de les ennuyer avec deux heures de poésie. On peut faire du buto (cette danse japonaise inspirée par les catastrophes de la bombe atomique), de la percussion africaine en expliquant la symbolique des sons, du tango, du gospel, des soirées orientales, des défilés de mode. J'ai horreur des ghettos, boîtes gays, cabarets orientaux ou temples de la techno, lieux qui n'ont qu'une seule identité, fermée à tout le reste...*»

### Le quartier idéal

C'est en 1989 que Bernard Fargeau, auparavant restaurateur "étoilé" du Michelin, a commencé à s'intéresser à ce lieu. Le quartier, avec sa diversité de population, son métissage, lui paraissait le lieu idéal pour ouvrir cette salle. «*Après bien des négociations, j'ai réussi à "séduire" le propriétaire avec mes projets. Financièrement, j'ai obtenu l'aide de diverses institutions, la Direction régionale des affaires culturelles notamment.*»

Le *Divan du monde* dépend en effet d'une double structure, une SARL, dont Bernard Fargeau est le gérant, et une association dont il est le président ; celle-ci peut recevoir des subventions correspondant à des aspects spécifiques de la vocation du lieu. La société a subi en 1996 un redressement judiciaire et obtenu un plan de continuation après avoir déposé son bilan en raison de dettes dues à une augmentation considérable des travaux d'insonorisation et à un retard d'ouverture.

L'association a dû à ce moment-là interrompre pendant un an ses projets sociaux, comme l'encadrement de jeunes pendant une journée, avec interviews d'artistes réalisées par le public... Mais tout est rentré dans l'ordre et de nombreuses idées vont pouvoir se réaliser.

La seule mauvaise note : quelques soirées où il y a eu de la violence dans la salle et dans la rue après des soirées rap et hip-hop. Mais ces soirées ont été abandonnées.

Le *Divan* assume entièrement sa politique envers les jeunes, par exemple en restant ouvert jusqu'à 5 heures du matin pour leur permettre de rentrer chez eux en métro, et en pratiquant des prix bas, 60 à 80 F l'entrée. En ce qui concerne la drogue, l'établissement est extrêmement vigilant et emploie jusqu'à huit personnes pour la sécurité.

La mise en route de nouveaux projets devrait se faire dès ce début d'année avec notamment les "Clés

de sol", un échange de savoirs dont les fichiers seront gérés par des jeunes, "la bourse du travail réservée aux artistes" (qui existait déjà à Pigalle à la fin des années 50), où les artistes pourront consulter des offres d'emploi sur Internet, l'installation d'un village africain pour montrer sa volonté d'évoluer, les bals du dimanche après-midi très variés, tango, rock, musette, world, bals pour les enfants, et même des activités pour les personnes âgées afin d'attirer toutes les générations.

«*Je cherche des opérations qui durent un certain temps, comme ce fut le cas par exemple avec les spectacles réunionnais de Kari Volland. Car c'est frustrant de n'avoir un concert que pour une soirée, on n'a pas le temps de se connaître.*»

Le *Divan* connaît depuis sa création un succès continu, 10 000 à 15 000 spectateurs par mois. La salle ne peut en accueillir que 500, mais est ouverte presque tous les jours. Plus de 500 artistes y passent chaque mois pour y travailler.

Le *Divan du monde* a de beaux jours devant lui. Le sourire de son fondateur, en partance pour la Côte d'Ivoire pour y trouver des musiciens, le confirme.

Michèle Stein

### D'Yvette Guilbert au cinéma porno

En 1883, Jehan Sarrazin, poète et marchand d'olives, transforma la *Brasserie des Martyrs* en *Divan japonais*. Nombre de vedettes de l'époque s'y produisirent, la plus célèbre fut Yvette Guilbert. Toulouse-Lautrec venait la croquer pour des tableaux ou des affiches. Erik Satie, Jules Vallès, Frédéric Mistral y passèrent leurs nuits.

Après Jehan Sarrazin, l'établissement fut dirigé par Maxime Lisbonne, ancien colonel de la Commune, revenu à Paris après dix ans passés au bagne en Nouvelle-Calédonie. Puis par Edouard Fournier qui le transforma en café-concert. Dans les années 20, il devint un théâtre, la *Comédie Mondaine*, puis un cinéma de série B et dans les années 70 un cinéma porno, jusqu'à ce qu'il soit repris par Bernard Fargeau qui en fit le *Divan du monde*.

ne dans la même soirée. Il y avait du lyrique, des chansonnettes, des contorsionnistes, des travestis, des saltimbanques. C'était un mélange bizarre. Et cent ans après, on a toujours l'impression que cette salle est consacrée au mélange.»

Dans cette "maison de tolérance", comme la définit Bernard Fargeau, toutes les catégories de public, de toutes origines culturelles, ethniques, sociales, sexuelles se retrouvent pour écouter les musiques du monde, rock, pop, raï, salsa, musette, flamenco, musiques traditionnelles de France, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique... L'émission *Pollen* de Jean-Louis Foulquier (émission sur la chanson qui passe



Bernard Fargeau (allongé) entouré de l'équipe administrative du Divan du Monde.



## Do-Ré-Mi, restaurant-café-théâtre

**Une première chance  
pour des jeunes talents**

Il y a quinze ans, dans cet endroit qui vient d'être rebaptisé *Do-Ré-Mi*, Antoine Casanova donnait déjà une chance à des artistes reconnus actuellement comme Smaïn, Julie Bataille, Julie Piétry ou Olivier Lejeune. Installé désormais dans un tout nouveau et chaleureux décor de bar-restaurant (café-théâtre tous les soirs), Antoine, le propriétaire, confie : «*Je veux que la maison retrouve ses lettres de noblesse en donnant une véritable chance à des jeunes chanteurs, des comédiens, des visuels désireux de se faire connaître.*»

Sous la voûte en pierres apparentes, Harry The Cat (chanteur, pianiste, auteur, compositeur américain) a inauguré le café-théâtre.

En outre, chaque midi dans la salle du restaurant, le *Do-Ré-Mi* propose une cuisine soignée autour d'un plat ou de plusieurs formules. Sur les murs, des photos des plus grands du cinéma, de la scène ou de la chanson de cette deuxième moitié du siècle (Raimu, Gabin, Fernandel, Bourvil, Montand, Belmondo, Brel, Sardou, Coluche, les Rolling Stones et tant d'autres)... En haut de l'escalier, deux grands posters, l'un du chanteur Bob Dylan, l'autre illustrant le cinéma avec une image de *la Dolce Vita* de Fellini.

**Michel Germain**  
□ 7 rue Lagille, métro Guy Môquet.  
Tél. 01 44 85 06 71 (réservation).  
Formule 58 et 68 F, plat du jour 45 F. Dîner-spectacle du mardi au samedi 20 h 30, tout compris 170 F. (Possibilité soirées fêtes familiales, comités d'entreprise, etc...)

# La crise chez les "Amis d'André Malraux" avait quelque chose à voir avec la vie interne du RPR 18e.

Il nous faut revenir (plus longuement que l'importance de l'affaire ne le justifie) sur la crise au sein de l'Association des Amis d'André Malraux Montmartre. M. Olivier Régis, président de cette association, a en effet désiré répondre à l'article paru dans notre dernier numéro. On trouvera dans l'encadré ci-dessous l'essentiel de sa mise au point.

La crise au sein de l'association ne s'était pas nouée principalement, comme nous le pensions, à propos de la projection du film *l'Espoir*, de Malraux (projection prévue pour le 23 novembre et que M. Régis a fait annuler). Elle venait de plus loin, et avait un lien avec la vie interne du RPR 18e.

C'est en juin 98 que les relations entre Olivier Régis, président de l'association, et son secrétaire général Pierre Coureux, ont pris un ton d'hostilité ouverte. A cette date, M. Régis a proposé de transférer le siège des Amis d'André Malraux dans un local proche de la mairie, qu'il venait d'acquérir à titre personnel.

### Un adversaire de Stefanini

L'association était jusque là domiciliée chez Pierre Coureux. Celui-ci s'est vivement opposé à ce changement du siège, notamment par une lettre recommandée à M. Régis, dans laquelle il expliquait que les finances de l'association ne lui permettaient pas de payer un loyer. Il a (curieusement) envoyé copie de cette lettre à Mme Goldgrab, adjointe chargée de la culture à la mairie du 18e, et à Patrick Stefanini, le nouveau leader du RPR 18e.

Il se trouve qu'Olivier Régis est membre du RPR 18e et s'y est affirmé comme un adversaire de Patrick Stefanini (dont il nous a d'ailleurs dit le plus grand mal). Il déclare que M. Coureux est lui aussi membre du RPR, et serait «manipulé» par M. Stefanini<sup>1</sup>.

M. Coureux, que nous avons également rencontré, n'a ni confirmé ni démenti son appartenance au RPR. Il affirme que son action au sein des

Amis d'André Malraux ne répondait à «aucun projet politique». Mais, dit-il, «je ne veux pas me faire manipuler, par personne». M. Coureux a craint, dit-il, que le local en question soit utilisé au service des ambitions politiques d'Olivier Régis et qu'il y ait ainsi une confusion : «Olivier Régis, dit M. Coureux, n'a pas voulu écrire noir sur blanc, comme je le lui demandais, que le local serait utilisé uniquement pour l'association.» M. Coureux déclare que pour lui l'association ne devait pas être utilisée dans des manœuvres politiques, mais être «au service de l'œuvre et de la personnalité de Malraux, dans un esprit de large ouverture».

### Le film de Malraux *l'Espoir*

La projection du film de Malraux *l'Espoir* n'a donc été que l'occasion d'une crise qui avait d'autres origines.

Au départ, le projet était de présenter la copie originelle de ce film, retrouvée récemment en Espagne, et plus longue que la version qui est habituellement projetée en France. Mais cette copie originelle est en espagnol, non sous-titrée. Des discussions ont tourné autour de cette question. M. Coureux a finalement décidé de projeter la version française habituelle, suivie d'une bobine supplémentaire tirée de la version espagnole retrouvée. Mais tout cela n'avait en réalité que peu d'importance, car la crise avait déjà atteint un point de non-retour.

Début octobre, des mots très vifs sont échangés entre les deux hommes. Le 11 octobre, M. Régis expédie une lettre recommandée convoquant M. Coureux à une réunion du conseil d'administration le 15 octobre, qui doit discuter de son exclusion de l'association. M. Coureux répond que dans un délai aussi court il ne peut pas se libérer. En son absence, le 15 octobre,

le conseil d'administration décide son exclusion à l'unanimité des présents (la majorité de ceux-ci étant également membres du RPR).

M. Coureux continue cependant à travailler à l'organisation de la projection du 23 novembre au *Studio 28*. «J'étais prêt, si c'était nécessaire, à payer de ma poche la location de la salle», nous dit-il. Mais entre temps, le trésorier de l'association a réglé le prix de cette location... afin de pouvoir annuler la projection.

Le 4 novembre se tient une assemblée générale des Amis d'André Malraux Montmartre au cours de laquelle l'éviction de M. Coureux est annoncée. Le siège de l'association est transféré au domicile de M. Régis.

### Une autre association

De son côté, M. Coureux a constitué, dès le 18 novembre, une autre association, les Amitiés internationales André Malraux, qui n'a plus de lien direct avec le 18e, sinon son adresse : chez son président Pierre Coureux<sup>2</sup>. Cette association, dont la prochaine réunion se tiendra le 1er février au café *le Cluny* dans le 5e, se propose de publier une revue semestrielle, et d'organiser le 22 février, sous le patronage de l'Institut Cervantes, la projection du film *l'Espoir* qui n'a pas pu avoir lieu le 23 novembre dans le 18e.

N. M.

1. M. Olivier Régis reprend cette accusation dans sa mise au point ci-dessous. (M. Stefanini est le président d'honneur de "Solidarité Génération".) Nous laissons à M. Régis la responsabilité de ses affirmations, que nous ne re prenons absolument pas à notre compte.

2. A cause d'une faute de frappe, le numéro de téléphone de cette association indiqué dans notre dernier numéro était faux. Il fallait lire : 01 42 63 89 46.

## La mise au point d'Olivier Régis

«Dès le mois de juin 1998, Pierre Coureux était au courant des risques de non-tenu du projet de projection du mois de novembre. La copie originelle n'étant pas sous-titrée, il paraissait difficile d'en faire la projection devant notre public. N'écouter pas les recommandations du Conseil et du Bureau, Pierre Coureux s'est entêté et a pris de nombreux engagements au nom de l'association sans en aviser le Bureau ou même le trésorier.

«Il a de plus divulgué des informations internes et confidentielles à des élus de l'arrondissement ou des hommes politiques, comme par exemple l'état de la trésorerie. Un courrier à tous les adhérents, l'assemblée générale du 4/11, une convocation devant le Conseil et le Bureau de Pierre Coureux n'ont pas suffi à lui faire comprendre le fonctionnement de l'association.

«Olivier Régis a toujours veillé au pluralisme au sein de l'association. Des hommes comme Pierre Mauroy ou Claude Lambert en sont membres. (...) Comment oser attaquer le président sur

ce thème lorsque, comme Pierre Coureux, on est membre du RPR et défenseur de l'association "Solidarité Génération" ? (...)

«Le Conseil et le Bureau ont tranché et par 10 voix contre 0 ont voté son exclusion. Un communiqué AFP a informé les médias du report de la soirée.

«Quant à Olivier Régis, il nourrit des ambitions politiques, et déclare que ses candidatures de 1988 et 1989 étaient sans étiquette et que ses co-listiers étaient de sensibilité de gauche et de droite, conformément à l'esprit de rassemblement gaulliste. De là à relever le flambeau d'André Malraux dans l'association il n'y avait qu'un pas et il poursuivra dans cette voie.

«Le principal organisateur de l'association n'est autre que le "collectif", et particulièrement Léonard Keigel, premier vice-président. (...)

«La famille Malraux a informé Pierre Coureux de sa volonté de ne pas entrer dans cette querelle. Jorge Semprun sera le bienvenu pour la prochaine soirée au Studio 28.»

# MARQUAY

Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

**Produits fermiers de provenance directe  
de petits producteurs**

**81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.**  
(métro Guy Môquet)

**Tél. 01 46 27 59 68**

Théâtre, danse

**Au Tremplin Théâtre**  
**La Veillée**  
de Lars Norèn

Dans la lignée de Strindberg et Ingmar Bergman, l'auteur suédois Lars Norèn présente une vision des rapports de couple et des relations familiales violente, angoissée, hantée par des pulsions sexuelles mal contrôlées. Ce texte à la fois brûlant, brutal, charmeur et d'une ironie destructrice, Sophie Chanez et Jacques Philippe, les jeunes metteurs en scène, ont su en dégager la force.

□ 39 rue des Trois Frères. Jusqu'au 31 janvier, du merc. au sam. 20 h 30, dim. 16 h. Tél. 01 42 54 91 00.

**A l'Atelier**  
**La Controverse**  
**de Valladolid**

de Jean-Claude Carrière, avec Jacques Weber et Lambert Wilson



Noël Monier

**Jean-Claude Carrière.** (Entre autres titres de *fierté*, il a été le scénariste de *Luis Bunuel*.)

Nous sommes en 1550. A Valladolid, où Christophe Colomb est mort quarante-quatre ans plus tôt, et où bientôt le roi d'Espagne Philippe II installera sa cour, deux hommes s'affrontent en un débat passionné, sur une question brûlante du moment : les Indiens d'Amérique sont-ils des hommes comme les autres ?

Le philosophe Sepulveda soutient qu'ils forment une race destinée par nature à être esclave. En face de lui se dresse le dominicain Bartolomé de Las Casas, défenseur des Indiens, l'homme qui lutta contre les grands propriétaires espagnols en Amérique et qui fut à l'origine de lois plus humaines envers les peuples colonisés.

Jean-Claude Carrière a donné une forme dramatique à cette controverse historique qui a réellement eu lieu. Ironie de l'histoire : c'est en partie à cause du combat de Las Casas en

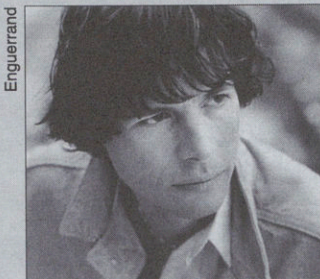
**Au Théâtre des Abbesses**  
**Sallinger** de Bernard-Marie Koltès

• Mise en scène Michel Didym

Dans le New York des années 60, un jeune homme que tout le monde appelle le Rouquin s'est suicidé. La pièce de Koltès s'ouvre le lendemain de son enterrement. La famille disloquée, père, mère, petite sœur, frère, femme, reste en attente. Le disparu ne peut pas les abandonner, il leur enverra des signes d'outre-tombe pour les aider à vivre, à comprendre ce monde dépourvu de sens... Il revient ! Il va leur montrer leur vrai visage.

Pour cette pièce, Koltès s'est inspiré d'une famille qui court à travers les livres de l'écrivain américain Jerome D. Salinger, une famille composée de personnages brillants, à la fois arrogants et désarmés. Koltès a transposé les personnages de l'auteur américain dans son registre à lui, leur faisant porter ses obsessions, ses désirs, ses refus. Il a intitulé sa pièce "Sallinger" (avec deux l).

Jerome David Salinger (né en 1919) est une des figures emblématiques de la littérature des Etats-Unis. Son roman



Enguerrand Bernard-Marie Koltès

*L'Attrape-cœurs* remporta en 1951 un immense succès. Salinger était exceptionnellement doué, romantique, et a toujours gardé un côté adolescent. Bernard-Marie Koltès (né en 1948, mort du sida en 1989) est une grande figure du théâtre français contemporain : *Nuit juste après les forêts*, *Combat de nègres et de chiens*, *Dans la solitude des champs de coton*, etc... De la rencontre de ces deux personnalités, charmeuses l'une et l'autre mais si différentes, naît une pièce inattendue, funèbre et joyeuse.

□ 31 rue des Abbesses. Du 20 janvier au 3 février. 01 42 74 22 77.

faveur des Indiens que les grands propriétaires prirent l'habitude de faire venir leurs esclaves d'ailleurs. D'Afrique.

□ A partir du 20 janvier. 1, place Charles Dullin. 01 46 06 19 89.

**Théâtre des Abbesses**  
**Danse**

■ **Wasla**, par la Compagnie **Fattoumi-Lamoureux** (huit danseurs). Du 5 au 9 janvier.

Héla Fattoumi et Eric Lamoureux, dans cette création, *Wasla* (mot arabe qui signifie "ce qui relie"), vont montrer la recherche d'élégance discrète qui avait fait leur succès dans les années 80. Ils utilisent des musiques arabisantes qui dans le solo final d'Héla Fattoumi s'atténuent jusqu'à n'être plus que de lointaines percussions...

■ **Be**, pour huit danseurs, chorégraphie de **Christine Bastin** sur une musique d'Arvo Pärt. Du 12 au 16 janvier.

Quatre duos pour exprimer la passion : Christine Bastin, une nature douce animée d'une foi catholique qu'elle ne dissimule pas, est la chorégraphe (et danseuse) de paroxysmes où se mêlent sensualité, passion et mysticisme.

□ 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

**A l'Etoile du Nord**  
**Faits d'hiver, danse**

Douze chorégraphes présentent leurs travaux récents

tout au long de janvier, chaque vendredi et samedi à 17 h, 19 h et 21 h. Une bonne occasion de découvrir des facettes diverses de la danse française contemporaine.

Ce programme est réalisé en collaboration avec la SACM (Société des auteurs et compositeurs de musique) dans le cadre de sa politique d'aide à la création.

□ 16 rue Georgette Agutte. Tél. 01 42 26 47 47.

**Au Divan du Monde**  
**Neil Haroun,**  
**cabaret oriental**

Idee originale et chorégraphie de Mayodi. Mise en scène Pierre Mechanicl.

Neil Haroun est un séducteur. Il se disait "danseur turc" malgré son origine roumaine. Il travailla pour le music-hall, servit de modèle et agrémenta les soirées mondaines par sa présence. Il finit ses jours oisif, entretenu par une riche Américaine.

Autour de ce personnage mystérieux et dans l'atmosphère mi-beuglant parisien, mi-caverne d'Ali-Baba, nous retrouvons l'ambiance de l'orientalisme des années 20. Ce spectacle dansé, dans l'univers clos et dense d'un cabaret, met en scène ballets fantaisistes, danses du ventre, solos classiques, transes et turqueries baroques auxquels s'ajoutent saynètes théâtrales, séquences vidéo et plaisirs du palais.

□ 75 rue des Martyrs.

Du 5 au 9 janvier 20 h 30. Tél. 01 49 87 50 50.

**Et aussi**

■ **Le Nécrophile**, de Gabriel Wittcop, conçu et interprété par Jean-Philippe Vidal. A partir du 11 janv. à *l'Atalante*, 10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.

■ **Monsieur Schpill et Monsieur Tippeton**, de Gilles Segal. (Voir notre dernier numéro.) Au *Trianon*, 80 bd Rochechouart. 01 40 20 41 00.

■ **Têtes raides**, à partir du 11 janv. au *Lavoir moderne parisien*, 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

■ **Escorial**, farce dramatique de Ghelderode. A partir du 7 janv., les jeudis 20 h 30 à *l'Alambic*, 12 rue Neuve-de-la-Chardonnière. 01 42 23 07 66.

■ **Fiction d'hiver**, par Robert Cantarella et Noëlle Renaude. Jusqu'au 16 janv. au *Théâtre Ouvert*, 4 bis cité Véron. 01 42 62 59 49.

■ **Sylvie Joly** en récital à *la Cigale*, jusqu'au 7 février. (La drôlerie échevelée de "la Joly", interprétant toutes sortes de personnages plus farfelus les uns que les autres.) 124 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

■ **L'affaire Pinter**, de et avec Gérard Pinter. Au *Ciné-Théâtre 13* jusqu'au 8 janv. 1, av. Junot. 01 42 51 13 79.

**Pour les enfants**

■ **Philippine au pays de la musique**, spectacle musical (à partir de 3 ans). Merc. 14 h 15, sam. 15 h, à *l'Alambic*, 12 rue Neuve-de-la-Chardonnière (métro Simplon). 01 42 23 07 66.

**Musique**

**Théâtre des Abbesses**

**Un face-à-face**  
**Bach-Rebel**

interprétés par Andrew Manze, le 24 janvier

Jean-Ferry Rebel, compositeur français du siècle de Louis XIV, redécouvert récemment, est maintenant un des musiciens préférés des violonistes baroques. Et justement le jeune Anglais Andrew Manze est un des maîtres actuels du violon baroque. Le programme qu'il présente au Théâtre des Abbesses met face à face Rebel et le grand Jean-Sébastien Bach. Une confrontation inédite. Manze est accompagné, pour la "basse continue", de Richard Egar au clavecin et Jaap Ter Linden à la viole de gambe.

□ Dimanche 24 janv., 17 h. 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

**Eglise St-Paul**

■ **Le Quatuor International de Paris**, formé de musiciens dont plusieurs habitent le 18e, joueront, dimanche 10 janvier à l'église luthérienne St-Paul

(90, bd Barbès, à 17 h, entrée libre), Haydn et Dvorak.

**St-Denys-de-la-Chapelle**

■ **L'ensemble vocal Ut musica poesis** donnera le 31 janvier à 16 h, en l'église St-Denys-de-la-Chapelle, un récital de madrigaux italiens du XVIe siècle et de *Marienlieder* de Brahms. Entrée libre.

**A l'Elysée-Montmartre**

■ Prochaine date du **Bal** : 9 janvier. Le 19 janvier, **K's Choïce** (déjà complet, mais un concert supplémentaire est prévu le 8 février, réservez sans attendre). Le 23 janvier, **Toots & The Maytals**. (72 bd Rochechouart. 01 42 31 31 31.)

**Théâtre de Dix-Heures**

■ **Henri Tachan** revient avec les chansons de son album neuf *Telle est la télé*. Le regard d'un enfant indigné par le mensonge et la mort, émerveillé par l'amour et la vie. (Mar. à sam. 20 h 30.)

■ **Eric Thomas**, mar. à sam. à 22 h.

■ **Indigo "Carnet de vol"**. Ils mêlent habilement les genres musicaux, du jazz au rock, en passant par le gospel, la variété, l'opéra et la pop. (Lundi 18 et 25 janv. 20 h 30.)

□ 36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.

**Au Ciné Théâtre 13**

■ Chansons de **Xavier Lacouture**, à partir du 12 janvier, mar. à sam. 20 h 30. (1 av. Junot. 01 42 51 13 79.)

**Au Divan du Monde**

■ Le 3 janvier : **bal Grenadine** (pour les enfants) à 16 h ; **rai** à 19 h (en concert Cheb Taieb, Cheb Kader et Chabbab Artistes).

Le 8, à 20 h 30 : **Qui sème le vent** (fanfare).

Le 9 : **Street Dance** de 23 h 30 à 5 h.

Le 10, **bal tango** (19 h - 1 h). Les 11, 12 et 13, **Nuits du Maghreb**, magie de la musique orientale.

Le 15, **New Bled Vibrations**.

Le 16, **carnaval africain**.

Le 17, **bal** de 19 h à 1 h.

Le 18 à 19 h 30, enregistrement de l'émission **Pollen**.

Le 20, **Cool out**, séance de relaxation **zen**.

Le 21, nuit **Funkadelics**.

Le 22, concert irlandais, **Chancery Street**, à 19 h 30.

Le 24, **bal** à 19 h.

Le 25 à 19 h 30, **Pollen**.

Le 26, **Carnaval Na Obra** (Brésil) de 19 h 30 à 22 h 30.

Le 27 à 19 h 30, **SOS Positive** (reggae).

Le 28, nuit "Diversity is not prohibited" à partir de 23 h 30.

Le 29 : **Out of Ramadan**, de 21 h à 5 h. Le 30, **LaMifa** (groove). Le 31, **Sunday Black Fever** de 21 h à 2 h.

75 r. des Martyrs. 01 44 92 77 66.

(Suite page 22)

(Suite de la page 21)

## Cinéma

Au Studio 28  
Séances l'après-midi

La salle de la rue Tholozé, un des derniers cinémas de quartier à Paris, commençait ses programmes à 19 h jusqu'à une époque récente. Maintenant il y a le jeudi et le vendredi deux séances à 15 h et 17 h, et la direction envisage d'étendre cette expérience à d'autres jours. En même temps commence un nouveau cycle de reprises de films français.

□ 10 rue Tholozé. 01 46 06 36 07.

Cinéma des Cinéastes  
Festival Jessua

Du 6 au 12 janvier, sept films du réalisateur français Alain Jessua : *La Vie à l'envers* (1964), *Jeu de massacre* (1966), *Traitement de choc* (1972) avec Delon, *Armagedon* (1976) avec Delon et Jean Yanne, *Les Chiens* (1979) avec Gérard Depardieu, *Paradis pour tous* (1982), *Les Couleurs du diable* (1997). Alain Jessua rencontrera le public mercredi 6 à 20 h 30 après *La Vie à l'envers* et jeudi 7 à 20 h 30 après *Paradis pour tous*, et il dédicacera son nouveau roman.

□ 7 avenue de Clichy. Tous les programmes au 01 53 42 40 20.

## Expositions

A la mairie  
La Tour  
à la Goutte d'Or

C'est une superbe aventure, qui commence en 1997 : de novembre à janvier 98, des

animateurs bénévoles de l'association APSGO (soutien scolaire à la Goutte d'Or) et de VS-Art (*Volontariat et soutien par l'art*) entreprennent de faire découvrir l'art à une douzaine d'enfants de la Goutte d'Or. Visite de l'exposition de Georges de La Tour au Grand Palais, après qu'on ait, durant plusieurs heures, projeté des

diapos des œuvres du peintre, attiré l'attention des enfants sur la lumière, les visages, l'expression, les costumes, le mobilier...

Et les enfants vont "recréer" ces tableaux en les jouant, costumés, et en posant ainsi pour un photographe. Le résultat est surprenant et magnifique, il est exposé à la mairie du 18<sup>e</sup> (hall central) du 18 au 29 janvier.

Un autre projet a été monté à partir de la découverte attentive d'objets exposés au Louvre, spécialement dans les salles des Antiquités d'Orient, et débouchant sur la réalisation par les enfants d'un puzzle géant.

Cette année, les gamins de l'APSGO s'intéressent à la statue de la Gèce antique. Que va-t-il en sortir ?

A la galerie La Fleur d'Or  
Les graveurs et leurs marges

Pour les amateurs de gravure, l'exposition actuelle de la galerie La Fleur d'Or vaut le détour. Elle présente les lauréats du *Concours de gravure Félix Buhot*.

Félix Buhot (1847-1898), aquarelliste et graveur réputé pour ses vues de Paris, vivait à Montmartre. On peut voir, en haut de l'immeuble 71 boulevard de Clichy, les grandes fenêtres de son atelier. Il avait inventé une manière particulière d'organiser ses planches : autour de l'image centrale, il multipliait, dans de larges marges, des "remarques", des "variations" dessinées : ce qu'il appelait ses "marges symphoniques".

Ces "marges symphoniques" étaient donc le thème imposé pour ce premier *Concours international Félix Buhot*, organisé par la Fondation Taylor sur une initiative de Jeanne Esmein, elle-même graveur. 174 graveurs de 22 pays y ont participé. Une quarantaine d'entre eux sont exposés jusqu'à fin janvier à la galerie *La Fleur d'Or*, rue Androuet.

C'est avec beaucoup de liberté que les concurrents ont traité ce thème de la marge : la "marge", bien sûr, est généralement située autour de la scène principale, mais parfois aussi elle se balade dans un coin ou un autre, au gré de la fantaisie de l'artiste, reconnaissable cependant par son caractère de commentaire, plus vivace, plus léger...

Dans l'œuvre qui a obtenu le premier prix, un vaste paysage aux ondulations mêlées, de l'Italien Toni Pecoraro, la marge est carrément au centre, où elle se dresse verticalement ainsi qu'un mât (notre illustration) ! La



Cette gravure de l'Italien Pecoraro, un paysage aux vastes ondulations, a obtenu le premier prix.

technique de Pecoraro, la finesse de sa gravure, sont étonnantes. Demandez à voir, notamment, ses immenses paysages avec labyrinthes, présentés dans des cartons à la galerie.

Presque toutes les techniques de gravure sont ici représentées : eau-forte, aquarelle, taille-douce, gravure sur bois, etc... Ces gravures sont en vente (à partir de 400 F, la moyenne se situe autour de 1 400 ou 1 500 F.)

Le concours prévoyait une catégorie spéciale pour les "ex-libris", ces gravures réalisées chacune spécialement pour un bibliophile, qui la collent sur la page de garde de leurs livres afin de marquer leur propriété. Ces "ex-libris", de plus petites dimensions que les autres gravures, sont présentés au sous-sol de la galerie. Bien sûr, en raison de leur fonction, ils ne sont pas à vendre. Le lauréat de cette catégorie est le Slovaque Miroslav Knap.

N.M.

□ 4 rue Androuet. Jusqu'au 30 janvier. Vernissage 8 janvier 18 h. Tél. 01 42 59 50 44.

Galerie W  
Gaga

Gueorgui Koventchouk, surnommé Gaga, est né en 1933 à Leningrad, dans une famille de peintres. Son premier voyage à Paris date de 1989. Il vient régulièrement en Europe occidentale et expose. C'est un remarquable dessinateur et affichiste, avec un sens de la synthèse, une capacité à saisir et reconstituer en quelques traits, quelques surfaces colorées toute une ambiance. 120 dessins sont exposés. Prix : entre 200 et 600 F.

A partir du 18 janvier, W exposera le peintre suédois Pontus Karle.

□ 3 rue Burq. Jusqu'au 15 janvier. Lundi à dim. 10 h 30 à 20 h 30.

## Et aussi

■ **Nicole Berger**, "Eau de vitrail", à l'église luthérienne St-Paul, du 19 au 24 jan. et du 2 au 7 févr. 15 h à 19 h 30.

■ **Métiss'Art**, photos, peintures sculptures d'Anthony Naudet, Robin Kaiser et autres artistes plasticiens, à la mairie jusqu'au 14 janvier.

■ **Folk Art**, l'exposition d'art naïf américain, continue à la Halle-St-Pierre. Courez-y si vous n'y êtes pas encore allé.



■ **Bernard Ailloud**, "Portraits jazz", photos, jusqu'au 31 janvier au restaurant club-jazz *Les Broches à l'ancienne*, 21 rue St-Nicolas, 75012 Paris (tlj sauf dim.). Bernard Ailloud, décédé en 1996, était un des photographes du 18<sup>e</sup> du mois.

Ces pages ont été réalisées par Michèle Stein, Rose Pynson, Noël Monier.

## Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18<sup>e</sup> du mois : un an (onze numéros) : 130 F (20 euros)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18<sup>e</sup> du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (23 euros)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

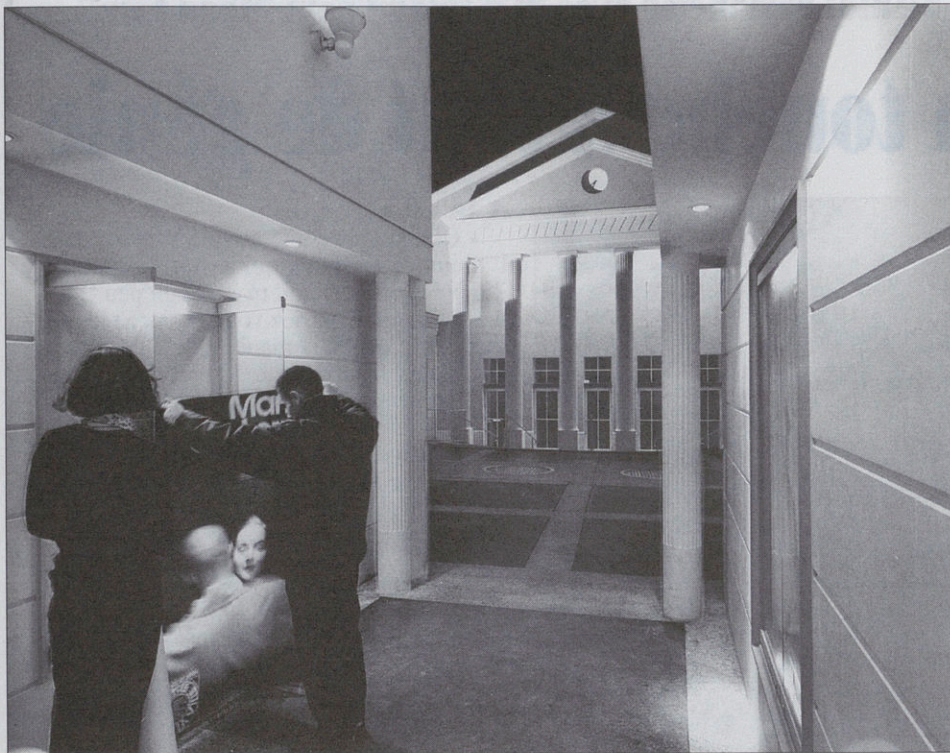
Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18<sup>e</sup> du mois», à l'adresse : Le 18<sup>e</sup> du mois, 38 rue Léon, 75018 Paris.

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement. Ce mois-ci, deux des théâtres du 18<sup>e</sup>, le plus ancien et le plus récent, deux bâtiments d'un grand intérêt.

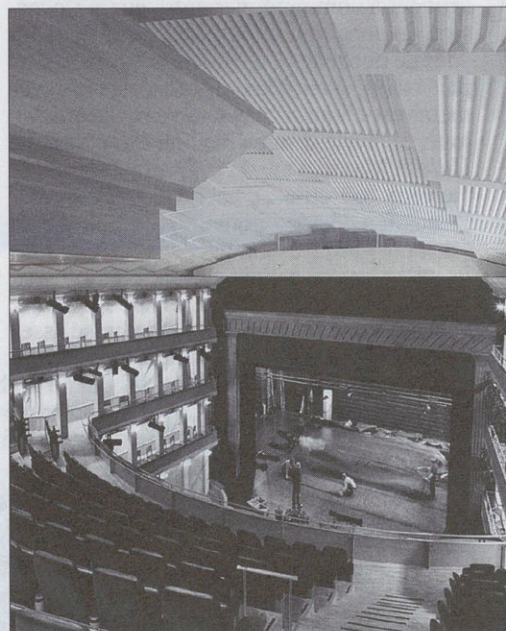
(Conseiller technique de la rubrique : Bernard Marrey)



**Ci-contre à gauche :** On accède au Théâtre des Abbesses par un corridor, au fond duquel on découvre la façade peinte en rose, comme un décor...

**Ci-contre à droite :** à l'intérieur du Théâtre des Abbesses. Par des escaliers en arc de cercle, on descend dans le hall. Au sol, une alternance de marbre blanc de Carrare et de pierre noire de la Meuse.

**En-dessous :** La salle du Théâtre des Abbesses.



## DEUX THÉÂTRES DU 18<sup>e</sup>

En 1822 Pierre Seveste fit construire le *Théâtre de Montmartre*, devenu le *théâtre de l'Atelier* (place Charles Dullin). Élevé en cinq mois, sans fondations, donc avec des «dessous» réduits, il était en pierre et bois. Il a été rehaussé et remanié par la suite.

L'obligation de laisser un espace de 60 toises entre le bâtiment et le mur d'enceinte de Paris (qui se trouvait alors sur l'emplacement du boulevard Rochechouart) ne permit pas à l'architecte Haudebourt d'orienter le théâtre vers Paris. La façade latérale fut décorée de statues ; elle donnait sur un parterre d'où l'on avait une belle vue sur Paris ; actuellement, elle donne sur une impasse et a perdu tout cachet.

Le soir, deux rangées de lanternes éclairaient l'allée qui reliait le théâtre au boulevard ; elles ont disparu, mais il faut découvrir le théâtre le soir quand sa façade illuminée s'inscrit dans la perspective de la rue d'Orsel (voir la photo page 1).

La façade, témoin de l'architecture romantique, a été classée en 1974. Quelques macarons, têtes et masques y ont été ajoutés autour de 1900. Sous le fronton néo-classique trois larges fenêtres donnent sur le foyer et dominant trois portes ouvrant sur le hall d'accueil, où l'espace est organisé selon la tradition des théâtres du XIX<sup>e</sup> siècle : au fond, la «boîte à sel» où sont délivrés les billets ; à droite, la minuscule loge de la caissière.

À l'intérieur (photo ci-contre à droite), la salle à l'italienne s'inscrit dans le classique fer à cheval, où les spectateurs s'installent dans deux galeries (corbeille et balcon) étagées en aplomb. L'acoustique est excellente, mais la visibilité laissait à désirer et a nécessité des remaniements : les salles de ce type avaient

tendance à devenir «un salon doré où l'on se donne en spectacle». Le dôme d'où descendait un lustre impressionnant a été remplacé par un plafond peint en rouge, les scènes peintes qui décoraient le pourtour de la corbeille ont été effacées... N'empêche : l'atmosphère très particulière des *théâtres à l'italienne* demeure.

Bien différent, le *Théâtre des Abbesses*, conçu comme une partie d'un ensemble par l'architecte belge Charles Vandenhove en 1995. On y accède, au 31 rue des Abbesses, par un corridor qui évoque l'entrée «initiatique» d'un mausolée. Au fond de la petite place intérieure on découvre le double fronton néo-classique et la façade dont la décoration a été confiée à Richard Barry : murs peints en rose avec des inscriptions plus pâles.

Par un escalier en arc de cercle, l'on descend dans le hall. Au sol, une alternance de marbre blanc de Carrare et de pierre noire de la Meuse, reprise dans le foyer par les colonnes et les figures en tôle vitrifiée de Le Groumellec. Noir encore pour les escaliers hélicoïdaux, annonçant celui des fauteuils de cuir de la salle.

L'architecte a multiplié les matériaux nobles, et le chêne clair des murs du hall est repris sur le sol de la salle. Elle est à la fois curieusement claire, «un lieu où on peut se regarder dans les yeux», et très ornée, ce qui a nécessité des aménagements pour «neutraliser» la décoration pendant les représentations. Olivier Debré a peint les toiles aux couleurs vives des galeries et le rideau de scène, Richard Barry a réalisé les garde-corps en verre sablé. La forme du plafond, les parois non parallèles servent l'acoustique. Les spectateurs sont installés face à la scène et le long des murs latéraux sur trois galeries.

Du haut de la rue Ravignan, on a une belle vue d'ensemble du théâtre, avec la perspective de Paris au fond.

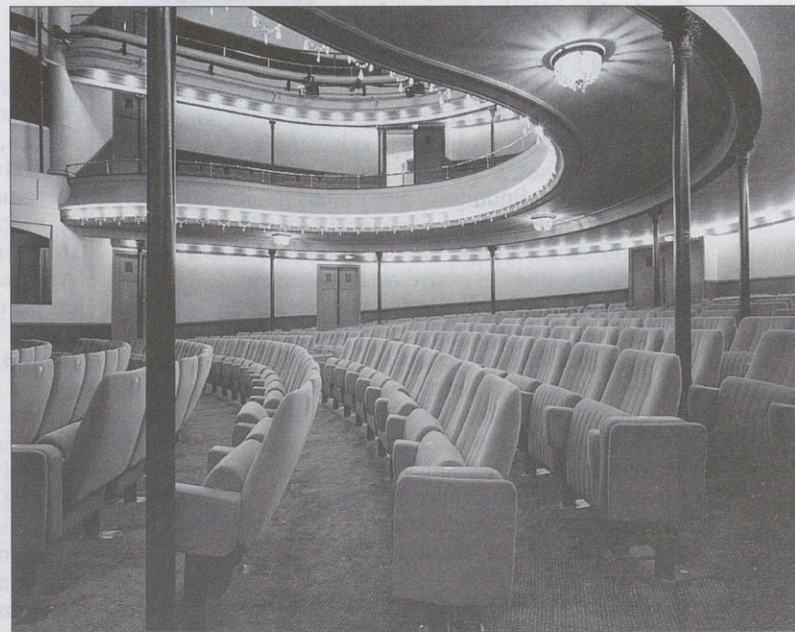
Danielle Fournier

Photos Christian Adnin

### A signaler aussi

• **Le théâtre Montmartre-Galabru**, 4 rue de l'Armée d'Orient, bâti en 1912 par Auguste et Gustave Perret. Dans cette salle (qui s'appelait «conservatoire René Maubel») eut lieu en 1917 la «première» des *Mamelles de Tirésias* de Guillaume Apollinaire, qui causa un scandale rappelant la fameuse bataille d'*Hernani*.

• **Le Lavoir moderne parisien**, 35 rue Léon, dans un lavoir en bois du XIX<sup>e</sup> siècle à la Goutte d'Or. Au rez-de-chaussée, la salle de théâtre, assez nue. À l'étage, les combles ont servi parfois de lieu d'expositions.



L'intérieur du Théâtre de l'Atelier, salle «à l'italienne» avec les fauteuils recouverts de velours rouge selon la tradition, donne une impression d'intimité malgré ses 560 places.

**Chansonnier, parolier (il a écrit pour Bashung, Eddy Mitchell, Paul Personne, Maxime Le Forestier, Lio...), chanteur, cinéaste, acteur, poète et bientôt romancier avec "Un tatami pour Mona Lisa".**

## Boris Bergman, un touche-à-tout de génie

La première fois que j'ai rencontré Boris Bergman, c'était au cinéma *Images d'ailleurs*. J'étais là pour voir ses films. J'avais été impressionnée par l'atmosphère de *Room Service* dans lequel il dirigeait Dominique Laffin, Jean-Pierre Kalfon et bien d'autres. Je me souviens aussi d'un court-métrage buccolique interprété par la femme de sa vie, une japonaise souriante et jolie. Boris, lui, était dans la salle avec son drôle de petit chapeau, entouré de ses potes.

La deuxième fois, c'était chez lui, rue Paul Féval, des années après, il venait de perdre son père. Des amis lui envoyaient des petits dessins par fax pour le reconforter. Au milieu de l'entretien, le téléphone a sonné. J'attendais Bashung, c'était Maxime Le Forestier.

### La rencontre avec Maxime

« Ça s'est fait comme ça. Si les chanteurs arrivent à communiquer entre eux à l'occasion de concerts ou de galas, pour nous les "dos de pochettes", c'est plus difficile, on est plus isolés. Avec Maxime, on s'est retrouvés membres d'une commission à la Sacem. Un jour, on parle d'une chanson qui s'appelle *Utile* et Maxime me dit : « Quelqu'un qui dit "je veux être utile", c'est qu'il ne l'est pas. » Donc on a décidé - pour s'amuser au départ - de faire une chanson qui s'appellerait *Inutile*, qu'on retrouve d'ailleurs sur l'album *Passer ma route*. Ce n'était pas évident d'écrire pour Maxime parce que j'ai un phrasé assez marqué. Il fallait donc trouver une écriture qui soit cohérente aussi bien pour lui quand il chante que pour moi quand j'écris. J'ai remarqué que les gens qui savent très bien écrire eux-même, comme c'est le cas de Maxime ou de Paul Personne, n'ont aucune gêne à chanter les textes des autres. »

### Dans ma rue

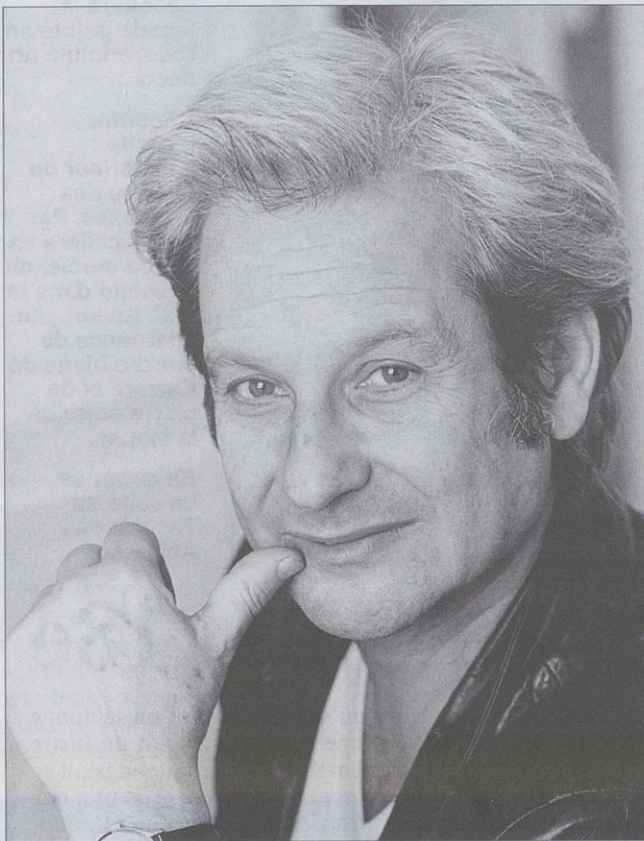
« Avant d'habiter Montmartre, j'étais avec une dame dont la grand-mère habitait rue Gaston Couté. Aujourd'hui à cette adresse habite mon ami Picha (Ndlr : le dessinateur belge, auteur du dessin animé *Tarzoan la honte de la jungle*).

La première fois que je suis venu aux pieds de ces marches, c'était comme une bande annonce, un signe prémonitoire que j'allais habiter ici. J'ai emmenagé rue Paul Féval en 1974. C'est par une amie de mon père, la chansonniers Anne-Marie Carrière, que j'ai trouvé cet appartement. Je l'aime bien. D'un côté, j'ai les vignes ; de l'autre, le rêve puisque je vois à perte de distance.

Et puis, j'aime les noms des rues qui m'entourent : Paul Féval, c'est le romancier du *Bossu*, du *Prince des Ténèbres*, de la *Charette fantôme*, c'est quelqu'un qui a écrit des choses extrêmement populaires ; Gaston Couté, c'est un poète chansonnier de Montmartre... Je suis très content d'habiter dans un quartier où il n'y a pas de noms de gens qui ont fait la guerre ! »

### Le « divorce » avec Bashung

« C'est une histoire qui aura duré dix-huit ans, avec une interruption en 1981-82, qui a repris sur deux albums. Quand on s'est séparés à ce moment



André Nisar - Djouhra

là, je pensais qu'on avait encore un album à faire et le grand architecte de l'univers a décidé qu'il y en aurait deux. Donc pour moi, c'était bon.

Comme tous les fainéants, j'ai besoin d'être stimulé affectivement. J'ai donc eu beaucoup de mal à travailler sur *Novice* parce que je savais en commençant que ce serait notre dernier album ensemble. Et c'est toujours difficile de faire semblant de continuer une histoire d'amour, d'amitié ou de boulot en sachant que ça va s'arrêter ».

**« Trouver une écriture qui soit cohérente aussi bien pour lui qui chante que pour moi qui écris. »**

### A la manière de

« Quand j'ai écouté *Osez Joséphine* dans l'album de Bashung qui a suivi la rupture, j'ai été profondément troublé, un peu comme si vous rencontriez votre sosie. Et je sais bien que c'est "à la manière de". Parce que je connais Jean Fauque, le parolier, depuis très longtemps, et je sais qu'il n'écrivait pas du tout comme ça avant. Ils ont donc fait un vrai travail d'étude pour arriver à ce résultat.

Il y a eu un article dans *Libé* qui était à la fois honnête et malhonnête et qui montrait à quel point telle chanson était issue de telle autre, sauf que le journaliste oubliait de dire que ce n'était pas le même auteur.

Mais il y a eu une volonté aussi d'Alain Bashung et de son entourage de faire oublier qu'il y avait des gens qui écrivaient pour lui, afin de l'imposer comme auteur-compositeur. Il a co-signé les nouveaux textes avec Jean Fauque, de même qu'il avait co-signé avec Gainsbourg... mais il n'a jamais co-signé avec moi ! J'ai toujours écrit mes textes seul, même si Alain était important ! Il me faisait changer des choses, il participait... Je dirais même que le seul fait de sa présence m'apportait énormément. La seule chose que je regrette c'est qu'il ne reconnaisse pas mon apport autant que moi le sien. »

### Un tatami pour Mona Lisa

« De quoi parle mon roman *Un tatami pour Mona Lisa* ? C'est une enquête au Japon mais en vérité c'est la découverte d'un pays, d'une autre culture par quelqu'un. Quelqu'un qui croit que sa vie est terminée, qui en retrouve une autre là-bas... au travers d'un policier. On a volé la Joconde au Musée du Louvre et mon héros doit ramener et le faussaire qu'il connaît bien puisque ce sont des amis d'enfance et si possible la toile, voilà. C'est un faux polar, un faux-vrai polar, je ne sais pas comment appeler ça... »

Propos recueillis par Alexandrine Cohen

### De Gaby à Mona Lisa

C'est à la fin des années 60, par un temps de pluie et de larmes, qu'un jeune professeur d'anglais, du nom de Boris Bergman, fit son entrée dans le monde de la chanson. Si *Rain and Tears* installa les Aphrodite Childs au sommet du hit parade international, le mérite en revient en partie à ce formidable jongleur de mots. Qui a su, un peu plus tard, imposer son style et son drôle de phrasé dans *Gaby* et *Vertige de l'amour*, les deux tubes qui ont lancé Bashung. Après un « mariage » de dix-huit ans pendant lequel l'auteur sera fidèle au chanteur, le tandem Bergman-Bashung se sépare.

Depuis, Boris a donné sa parole à Personne (Paul) pour

*Plus jamais me laisser blouser*. Maxime Le Forestier et Lio ont fait appel à son talent d'écriture dans leurs derniers albums, *Passer ma route* et *Escapada* : « C'est un de mes disques préférés, dit Boris au sujet de l'album de Lio. »

Axelle Renoir chante les textes de Boris dans son premier disque, et Amina dans son prochain.

Sans oublier sa participation à *Holly Days*, un album tribute au chanteur Buddy Holly avec Paul Personne, Maxime Le Forestier, Arno, Philippe La Fontaine, Amina, Eddy Mitchell (pour lequel il avait déjà écrit *Lèche-bottes Blues*)... que des potes en somme.

Côté cinéma, c'est dans le

dessin animé *Babar* (bientôt sur les écrans) qu'on retrouvera les chansons qu'il a écrites avec Maxime Le Forestier.

Dans l'intervalle, c'est sur les étagères des librairies qu'il faudra aller chercher Boris Bergman. La sortie de son premier roman aux éditions Castor Astral : *Un tatami pour Mona Lisa*, est prévue pour le premier trimestre 1999. A l'origine, ce devait être un film réalisé par Boris Bergman, mais des annués de production n'ont pas permis au tournage d'avoir lieu. Le script est devenu roman. Peut-être qu'avec un peu de chance, le roman redeviendra film. C'est tout le mal qu'on lui souhaite...

A. C.